

Le Mag



D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

Janvier
2023

n°10



INFOS ——— ——— PRATIQUE



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h30 - 12h
- Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 8h30 - 12h
- Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Coordonnées :

7 grand'rue François Mitterrand
30700 Arpaillargues et Aureilhac
Téléphone : 04.66.22.10.14
contact@arpaillargues-aureilhac.fr
www.arpaillargues-aureilhac.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture (période scolaire) :

- Mardi : 10h - 12h
- Mercredi : 15h - 17h
- Vendredi : 16h - 18h

Coordonnées :

8 place de la Liberté
30700 Arpaillargues et Aureilhac
Téléphone : 04.66.81.82.23

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Gérard DAUTREPPE

- ◆ Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sans rendez-vous
- ◆ Les autres jours sur rendez-vous.

Les autres élus vous recevront également sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie :

Henri LIMOUSIN :

Finances et Communication

Danièle LEMAHIEU :

Culture

Samuel ACCABAT :

Urbanisme

Valérie JACOB :

Vie scolaire et social

Bernard MOLOT :

Environnement et Travaux

Lucrèce BARTHELEMY :

Associations et Seniors

CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite de son déménagement en AVEYRON, **Cécile JEANMONOD a quitté son poste de conseillère municipale** et transmis sa démission à la mairie en novembre 2022. Comme prévu par l'article L.2121-4 du code des collectivités territoriales, le préfet a validé cette démission et son remplacement au conseil par la personne suivante sur la liste « Agir ensemble pour l'avenir d'Arpaillargues et Aureilhac », **Ludvine JULIA**.

Le maire et les élus remercient Cécile pour son investissement durant ces 30 derniers mois.



AVANT-PROPOS

Le 10^{ème} numéro du MAG est entre vos mains. C'est l'occasion de rappeler que la communication reste très présente dans notre commune avec une revue trimestrielle, qui n'a d'autre fonction que de vous informer, **de l'activité d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC**. Une nouvelle fois nous tenons à remercier Loïc REYNARD, qui nous fait profiter de sa compétence informatique pour la mise en page, et nos fidèles annonceurs qui permettent ces diffusions, **sans aucun impact financier** sur le budget municipal.

Ce MAG est **très largement plébiscité sur la commune** et vous trouverez en page intérieure, un sujet dédié à la communication municipale, qui précise que plus de 4 habitants sur 5 le lisent. Cette étude aborde tous les types de communication et les souhaits des habitants sur ce sujet.

Notre site **INTERNET** est de plus en plus consulté et le nombre d'habitants qui s'inscrivent pour être alertés directement sur les activités ou les informations importantes de la commune ne cesse de progresser.

Ce 10^{ème} numéro est bien sur le **reflet de la vie de la commune** mais il est incomplet car il ne présente que ce qui est visible. Difficile en effet de communiquer et de **quantifier l'action menée au niveau des élus** contre la fermeture d'une classe à l'école, sur la sécurité routière ou dans un autre registre sur le suivi du chantier du lotissement. Il en est de même pour le montage de l'aménagement du Parc municipal ou l'élaboration du dossier de la future maison de vie pour les aînés, qui nécessitent actuellement de nombreux échanges, de rencontres, de montages de dossiers, avant concertation et présentation aux habitants. Ces dossiers sont victimes de la complication de l'action locale qui se traduit par une somme de procédures sans oublier des injonctions contradictoires qui entravent les décisions. Pour beaucoup de réalisations, il faut désormais l'autorisation du préfet pour agir.

Dans un autre domaine, le rôle de facilitateur pour l'installation d'une crèche sur la commune ou l'élaboration d'un plan de mobilité avec pistes cyclables ne peuvent pas

encore faire l'objet de communication précise. On n'aborde pas non plus dans nos revues les dossiers clos ou reportés, pour différentes raisons, comme l'installation d'un distributeur de billets sur la commune ou les échanges réguliers avec la SNCF sur la nécessité d'entretenir le pont à l'entrée du village, échanges qui ne sont toujours pas suivis d'effet à ce jour.

Enfin et c'est notre choix, de crainte de les alimenter, nous ne répondons pas dans la communication municipale aux rumeurs, fausses nouvelles (et oui il y en a même dans le village) ou toutes sortes de désinformations. Là également le baromètre sur la communication municipale donne la réponse.

Bonne lecture à toutes et à tous, **n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques** sur l'ensemble de la communication municipale, et tous nos vœux pour 2023.

Henri LIMOUSIN, 1^{er} adjoint en charge de la communication



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3	MANIFESTATIONS 2022	20
EDITO DU MAIRE	4	COMPTE-RENDUS	25
DU COTE DES FINANCES	5	INFORMATIONS	26
LA COMMUNICATION	8	DANS LE RETRO	28
L'ENVIRONNEMENT	10	EXPRESSION DES ELUS	31
ACTION SOCIALE, SOLIDARITE	14	LA VIE SCOLAIRE	32
L'URBANISME	15	LA VIE ASSOCIATIVE	34
LE JOURNAL DE LA CULTURE	16	DU NOUVEAU AU VILLAGE	46
LES TRAVAUX	12	ETAT CIVIL	46

ÉDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'instar de 2021, nous avons vécu **une année 2022** encore bien particulière, sécheresse, incendie de forêts, poursuite à moindre échelle de l'épidémie de Covid dont personne ne peut prévoir à l'heure actuelle ce qui peut nous attendre à court terme, craintes également liées au conflit en Ukraine qui se durcit de jour en jour.

Ce début d'année coïncide également avec **la préparation du budget 2023**. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas notre commune. Au-delà des décisions que la collectivité va être contrainte de prendre, nous avons tous un rôle à jouer individuellement en tant que citoyen, usager d'un service communal, ou utilisateur d'équipements communaux, en veillant à avoir une conduite qui permette une consommation raisonnée de l'énergie.

En feuilletant les différentes pages de ce nouveau numéro du Mag, vous pourrez constater que des mesures ont déjà été prises par nos services afin de maîtriser ces coûts d'énergie. Il faudra sûrement à l'avenir adopter un changement comportemental encore plus profond. D'ailleurs plusieurs sujets allant dans ce sens sont abordés dans ce magazine avec la gestion de l'énergie et de l'eau, le traitement des déchets et les enjeux liés aux mobilités afin de relier les citoyens, renforcer les territoires et « décarboner » nos déplacements.

Vice-président à la communauté des communes Pays d'Uzes, délégué aux mobilités et à la gestion des déchets, le plan mobilité que je porte prévoit de relier Arpaillargues à Uzès par une piste cyclable.

Pour l'année 2022, on retiendra également, le maintien d'une 4ème classe à l'école avec une mobilisation des élus, du corps enseignant et des parents d'élèves. C'est une belle victoire pour notre commune et pour tous ses habitants.

Plusieurs travaux se sont achevés cette année, d'autres sont en cours et le programme proposé lors des dernières élections municipales reste toujours d'actualité avec le projet d'équipement du parc municipal et

l'aménagement d'une « maison à partage » pour les seniors. Notre commune bénéficiera également dans quelques mois de l'apport d'une micro crèche privée. Je voudrais simplement vous dire que cette mission de Maire qui m'a été confiée ne peut se borner à l'étude ou à la réalisation de ces projets. Le Maire d'Arpaillargues et Aureilhac, c'est celui de toute la population, et les orientations différentes doivent servir comme émulation et non comme affrontement.

2022 aura également été marquée par un large programme de festivités, avec un succès populaire très encourageant. La qualité de la programmation et les conditions atmosphériques favorables ont permis de conquérir un nouveau public. L'élaboration du programme 2023 est entre les mains de la commission culturelle. Dès à présent on peut noter pour le premier quadrimestre, le retour en force du Théâtre et le maintien de la fête foraine pour la seconde année consécutive.

En feuilletant ce Mag on peut constater plusieurs signes positifs qui démontrent que **notre commune continue d'avancer**. L'avenir de notre commune, le mieux-être de l'en-

semble de la population restent des objectifs qui nécessitent surtout le concours de tous. C'est ce qui me paraît le plus souhaitable pour notre village. A l'heure où tout est compliqué, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent à l'action commune. Merci à beaucoup d'entre vous pour les belles rencontres, les beaux échanges et les bons moments passés ensemble. Ces moments de convivialité sont importants et façonnent les liens au sein de notre communauté villageoise.

D'ores et déjà, Je vous donne rendez-vous **le vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures** à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal à la population. En ces premiers jours de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur de santé et prospérité pour 2023, à vous et aux êtres qui vous sont chers.

Avec mon dévouement,
Votre Maire,
GÉRARD DAUTREPPE
Maire de la commune
d'Arpaillargues et Aureilhac
Vice-président de la Communauté
de communes Pays d'Uzes

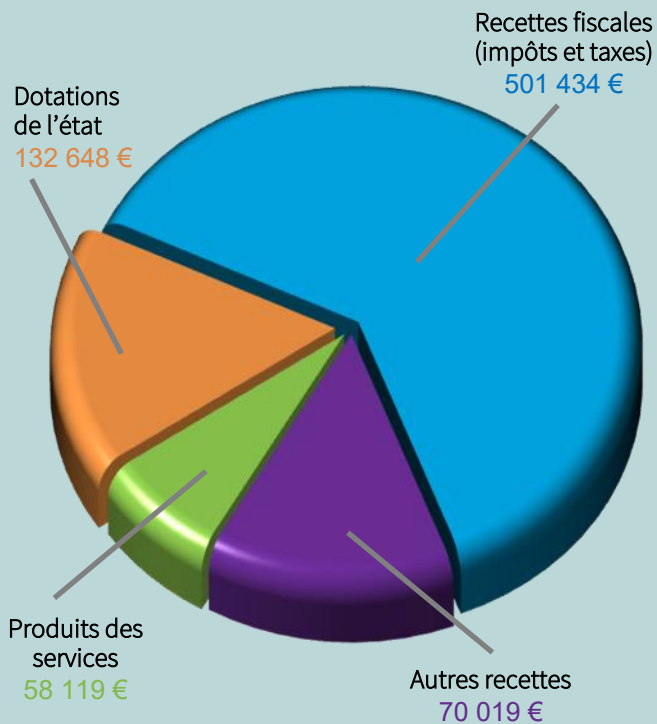


Inauguration des travaux de l'aménagement de l'entrée du village
Fabrice Verdier (président de la CCPU, conseiller régional)
Gérard Dautreppe (Maire, vice-président de la CCPU)
Bérengère Noguier (vice-présidente du conseil départemental)

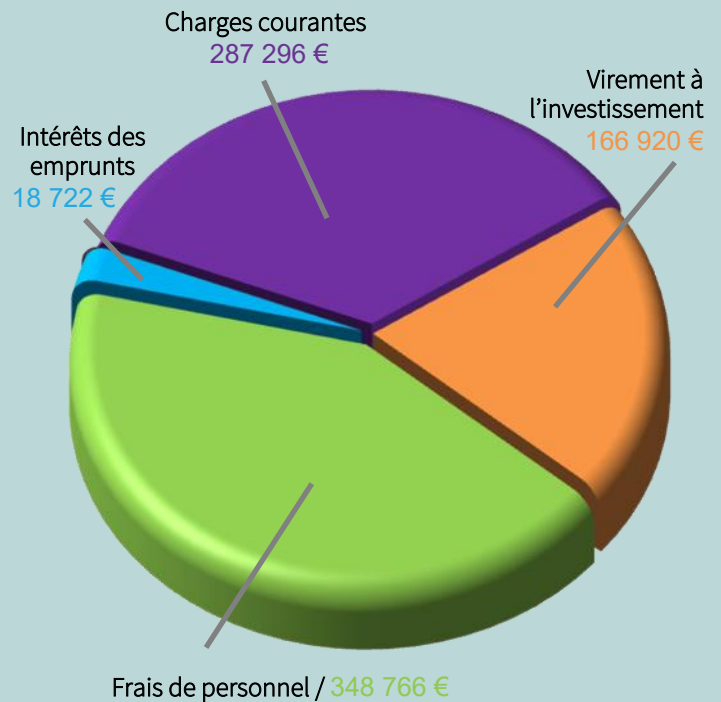
DU CÔTÉ DES FINANCES

Compte administratif 2021

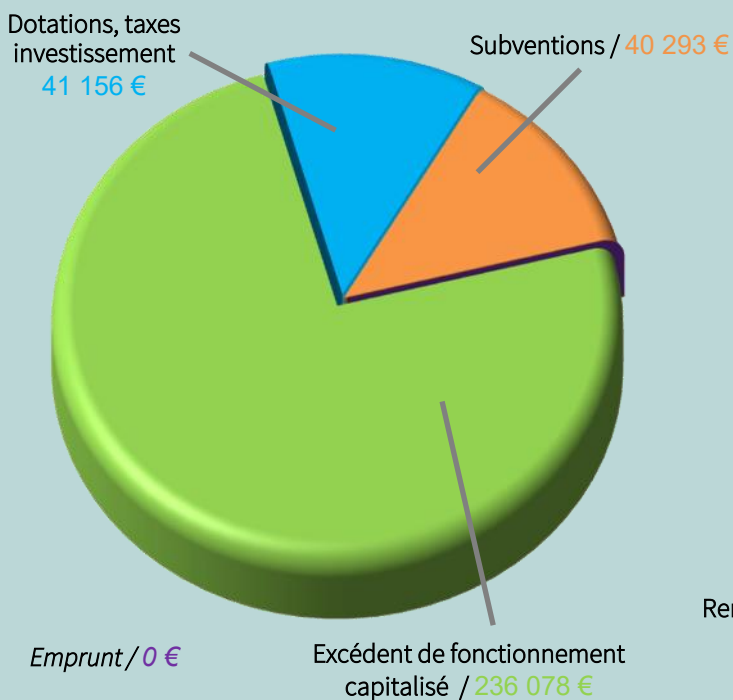
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



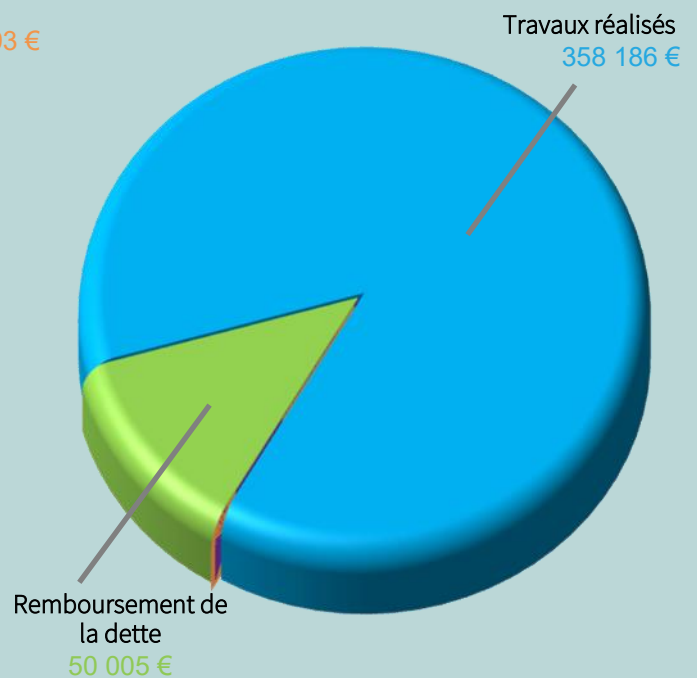
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



S'il est un mot à la mode et d'actualité, **c'est bien SOBRIETE**.

La crise énergétique, le changement climatique, la flambée des prix des matières premières... tout appelle à prioriser davantage nos besoins et à adapter nos usages avec bon sens pour préserver nos ressources, qu'elles soient financières ou naturelles. Hausse du prix des fluides, inflation qui fait flamber le coût de certaines fournitures, le budget de la commune est à nouveau sous tension après deux exercices compliqués, marqués par la crise sanitaire. En année pleine, au niveau national l'inflation coûte 1.5 milliards d'euros aux collectivités, cette somme s'ajoutent aux 2.3 milliards d'euros de coûts engendrés par la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

Impact et coût de l'inflation Pas de pression fiscale supplémentaire

Cette année 2022 a été marquée par un alourdissement considérable de nombreuses factures et si la **situation municipale reste saine**, on note une dégradation progressive depuis 2019. L'impact de l'inflation se fait sentir sur plusieurs lignes budgétaires. Dès l'élaboration du budget 2022, nous avons programmé une hausse de 32% de la seule ligne électricité, passant de 28 000 en 2021 à 37 000 euros pour cette année. Cette prévision va s'avérer réaliste à la clôture de l'exercice comptable 2022, mais le coût total de l'énergie, et de ses répercussions est beaucoup plus élevé. L'inflation de la facture énergétique (pas de bouclier pour les collectivités) mais aussi l'augmentation automatique liée, l'envolée de certaines matières premières et la revalorisation nécessaire de 3.5% du point d'indice des fonctionnaires, rendent le bouclage du budget plus compliqué.

Nous avons chiffré cette augmentation, liée à l'inflation, des dépenses de fonctionnement **pour la commune, à 45 100 euros**. Pour y faire face sans augmenter les impôts locaux nous avons réduit plusieurs postes budgétaires dont 15 000 euros sur le poste voirie, 5000 euros sur l'entretien des bois, 2 000 euros sur les fêtes et cérémonies et sauf rentrées ex-

ceptionnelles, le solde 23 100 euros réduira nos possibilités d'auto-financement pour le futur.

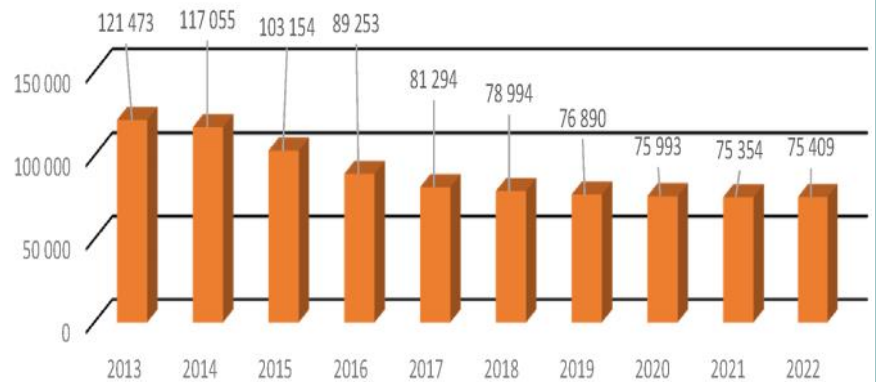
Si nous avons choisi d'augmenter la taxe foncière pour être au niveau des dépenses de 2021, **nous aurions dû procéder à une augmentation de 10.5%** de celle-ci pour chacun des propriétaires de la commune. **Nous avons choisi de ne pas augmenter cette pression fiscale** cette année, pour ne pas alourdir la baisse notable du pouvoir d'achat des habitants **d'ARPAILLARGUES et AU-REILHAC**.

Une DGF gelée

Au fil des ans les communes perdent de leur autonomie fiscale et sont de plus en plus sous la dé-

pendance financière de l'Etat, surendetté, qui rogne les dotations. Le projet de loi de finances ne répond pas pour l'instant à la situation qui risque de perdurer en 2023. **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**, l'une des principales ressources d'une commune, allouée par l'état est gelée depuis 2017, c'est-à-dire qu'elle reste constante en montant depuis plus de 5 ans. La suppression de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la restriction demandée par l'Etat aux communes, de participer à l'effort collectif de désendettement du pays, en encadrant les dépenses, même celles des communes en situation financière satisfaisante comme ARPAILLARGUES, sont des facteurs aggravants pour les gestions futures.

Evolution de la DGF en €



La Dotation Globale de fonctionnement est une somme versée par l'Etat aux collectivités locales. Cette dotation est établie en fonction de la population et de la superficie d'une commune.

En résumé ARPAILLARGUES, comme toutes les communes de France est confronté à un dynamisme des charges mais pas des ressources. Pour y faire face, et sans attendre, la municipalité a adapté des modes de fonctionnement plus sobres et mis en place un plan de sobriété municipal (voir page suivante).

Evolution de la dette de la commune en €



Plan de sobriété énergétique, « contribuons aux efforts de sobriété »

Eteindre l'éclairage public, adapter les conditions du confort thermique, sensibiliser, à plusieurs reprises, tous les agents de la commune aux exigences à adapter au quotidien, le maire et son équipe veulent **contribuer aux efforts de sobriété énergétique** pour préserver la consommation d'énergie.

Avec raison, vous avez été nombreux à nous interpeller dans la rue ou, plus souvent, via le contact élu du site municipal, sur les **mesures prises par la commune** devant les situations que nous avons connues, pendant la période estivale.

La commune a mis en place, durant l'été, les premières mesures de son Plan de sobriété énergétique

Face à l'accélération du changement climatique et à la hausse des tarifs de l'énergie, le Gouvernement a élaboré un **Plan de sobriété énergétique à l'échelle nationale**. L'ensemble des pays européens appellent à faire preuve de sobriété concernant la consommation énergétique.

A l'échelle locale à ARPAILLARGUES et AUREILHAC, la Municipalité a établi un Plan de sobriété énergétique et l'a décliné dans 3 domaines.

CÔTÉ CHAUFFAGE :

La Municipalité a mis en place un Plan de diminution de la consommation de chauffage en optimisant les températures de chauffe des bâtiments. Conformément aux directives du Gouvernement, les températures de chauffe seront baissées aux seuils réglementaires et adaptées

aux utilisations et temps d'occupation des structures.

Ainsi, en période d'occupation, les températures observées devront être de :

- 20° dans les écoles et les vestiaires sportifs,
- 19° dans les bâtiments publics comme la Mairie, la Bibliothèque, la salle polyvalente, les salles de réunions,

Le chauffage sera réduit au strict minimum lors des périodes de non occupation des salles. Si les services municipaux appliquaient déjà un fonctionnement différencié, ce nouveau Plan de sobriété entrainera encore plus de rigueur quant aux températures demandées.

CÔTÉ EAU :

Même si cette ressource naturelle n'est pas concernée par la crise des tarifs de l'énergie, l'optimisation de son utilisation devient nécessaire au regard des enjeux écologiques et du dérèglement climatique constaté. A ce titre, la commune a déjà mis en place plusieurs actions depuis l'été, pour permettre une gestion optimisée de l'eau :

Arrêt de l'arrosage du stade depuis début juillet, réglementation plus stricte de l'utilisation puis arrêt complet de la borne proche de l'ancienne gare début septembre et arrêt de l'arrosage des massifs et jardinières fleuries depuis août.

En prévision et agir pour préserver la ressource en eau ; installation de « mousseurs » sur les robinets de tous les bâtiments municipaux, (déjà en place à l'école et sur tous les robinets changés en 2022) permettant de réduire de deux tiers la consommation d'eau sans pour autant amoindrir le confort d'usage, et ins-

tallation de cuves de récupération des eaux de pluie au Centre Technique Municipal, pour l'arrosage des massifs fleuries de la commune.

Dans le cadre ce plan de sobriété énergétique, la Municipalité adaptera sa politique de fleurissement afin d'y inclure de façon forte le paramètre de la consommation d'eau en choisissant des essences plus adaptées aux périodes de sécheresse.

CÔTÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Dans le cadre du Plan de sobriété énergétique, la Municipalité a d'ores et déjà décidé d'éteindre l'ensemble des éclairages de nuit de valorisation des bâtiments et équipements municipaux. Désormais, la Mairie, et le parvis du temple ne sont plus éclairés la nuit. A noter que le panneau lumineux de la Place de la liberté est désormais éteint de 22h30 à 6 h00.

L'extinction actuellement en phase d'expérimentation de l'éclairage public pendant la nuit est également un signe fort de l'engagement de la commune.

Allègement des éclairages de Noël

Au cœur de la crise énergétique, climatique et économique que nous traversons, ces lumières représentent de fortes dépenses et portent atteinte à l'environnement en participant à la pollution lumineuse. Faute de réglementation claire sur l'utilisation de ces éclairages, et à l'instar de la réglementation de l'éclairage des vitrines des magasins ou de la température des bâtiments publics, le maire et son équipe ont décidé de limiter ceux de la commune pour les fêtes de fin d'année. A une période où l'on exige des familles et des entreprises des sacrifices et des économies d'énergie, ce choix nous a paru naturel.



BAROMÈTRE SUR LA COMMUNICATION MUNICIPALE

La communication reste un paramètre très important de la vie municipale et ce numéro 10 du MAG est là pour le confirmer. Il n'est pas toujours facile de mesurer la satisfaction des habitants sur cette communication et surtout de la faire évoluer pour répondre aux besoins de chacun. Cependant plusieurs indicateurs nous sont fournis pour orienter l'information locale. Ainsi, les **résultats du 7ème baromètre de la communication** viennent d'être publiés, à la suite d'une enquête en ligne menée du 22 Août au 5 Septembre 2022, sur un échantillon de 1013 représentant de communes de différente taille. **Les analyses ci-dessous concernent ARPAIL-LARGUES** et les villes de moins de 2000 habitants. Cela nous rappelle que la communication doit se préoccuper du récepteur au moins autant que du message délivré.

Un journal municipal lu par plus de 80% des habitants

Le **journal papier** des collectivités reste le support le plus utilisé avec un niveau de lecture proche des 80%, (88% pour les plus de 65 ans, c'est-à-dire qu'il est lu par 4 habitants sur 5, chiffre relativement constant depuis 10 ans. **L'affichage** vient en seconde position avec 69% mais avec deux tendances qui s'opposent. D'un côté la baisse constante depuis 15 ans de l'affichage papier, baisse qui est compensée par la hausse très nette de l'affichage numérique. Les deux supports sont désormais à un niveau similaire à savoir 1 habitant sur 3 s'informe grâce à l'affichage papier (principalement les plus de 60 ans) et 1 sur 3 par l'intermédiaire de l'affichage électronique.

La courbe inverse (de 37% en 2009 à 67% en 2022) est enregistrée sur le support classé en troisième position, **la fréquentation du site internet**, consulté désormais par un peu plus de 3 habitants sur 5.

Des statistiques sont également intéressantes sur d'autres supports d'informations, comme **les échanges entre élus et habitants**, sur les événements locaux 73%, loin devant les télévisions régionales ou locales 64%, la presse locale hebdomadaire, 57%, les radios locales, les réseaux sociaux, les dépliants touristiques, la PQR, ...tous en dessous de 50% et les réunions publiques plébiscitées par seulement 1 habitant sur 3.

Premier moyen *utilisé*, le **journal d'informations de la commune** est également le moyen jugé comme le meilleur en terme de qualité de l'information, devant les événements locaux, la PQR, vendue en support papier ou numérique, et le site internet de la commune. A l'inverse les réseaux sociaux ne sont pas jugés comme une bonne source d'information.

Les sujets et le mode de distribution recherchés

Les lecteurs du journal municipal sont intéressés à 52% par la vie locale (associations, culture, sport ...), 43% par les services et équipements publics (travaux, horaires, accès...), 32 % par les grands projets, 27% par la vie locale et l'activité des élus et 20% par l'histoire et les habitants du territoire.

Ce journal, 74% des habitants préfèrent le recevoir dans leur boîte aux lettres, (86% pour les plus de 65 ans), 43 % sur ordinateur ou smartphone score identique pour une consultation sur le site de la commune, et enfin 37% pour une distribution en libre-service dans les lieux publics.

Pour 86% des habitants, la consultation du site internet permet un accès rapide et facile aux informations recherchées sur les services publics locaux, pour 85% la recherche ou la réalisation des démarches administratives est l'objet de la consultation et pour 84% le

site permet d'accéder très facilement et rapidement aux informations de l'actualité et de la vie locale.

Complémentarité de tous les supports

Sur l'ensemble des supports l'information locale est jugée correctement traitée, de 74% sur la présentation de la vie culturelle et les loisirs sur la commune, à 68% sur la vie associative et sur les initiatives des habitants, 68% également sur l'école et les activités extrascolaires, 67% sur les informations pratiques sur les services publics locaux, 64% sur l'histoire et le patrimoine, 63 % sur les grands projets ou les travaux, 62% sur la vie politique locale et sur l'action des élus, 62 % sur l'action sociale, la solidarité ou la santé.

A l'inverse le prix des services publics (51% seulement jugent l'information suffisante) les réformes territoriales (52%), le budget des collectivités, les dépenses publiques, les impôts (56%) ou encore les actions en faveur de l'environnement (59%) sont les sujets, malgré une nette amélioration depuis 2013, sur lesquels les habitants jugent l'information insuffisante.

Dernier point sur **l'image globale laissée par la communication auprès des habitants**. 7 sur 10 considèrent que l'information locale émise par la collectivité donne une image positive de la commune. Dans le détail 70% se sentent bien informés et modifient leur habitude en matière de tri des déchets ou d'économie d'énergie suite la lecture de l'info locale, 67% jugent que cette lecture permet un meilleur usage des services de la commune, 61% jugent que l'information locale donne une image positive des élus, 59% comprennent plus les décisions politiques locales, 58% ont le sentiment que les élus sont proches de leur préoccupation

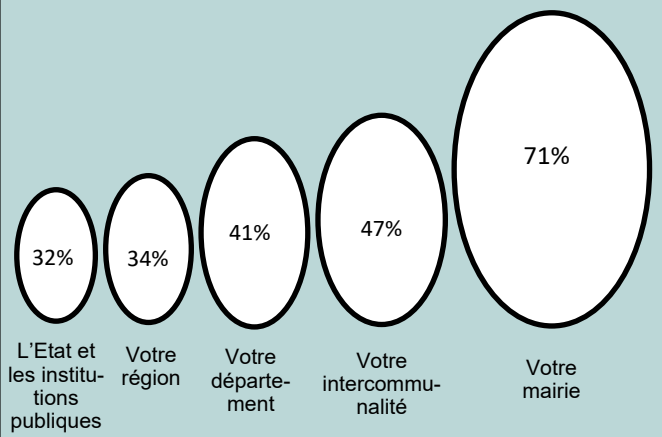


Les 4 MAG de l'année 2022

Information et territoires Nette prime à la proximité

En résumé l'information municipale est jugée crédible, pertinente, claire et pas trop politisée.

Les institutions qui vous donnent une information utile sont :



La participation citoyenne

Parmi les axes de progrès demandés, dans le cadre d'une participation citoyenne, les sujets demandés sont : la réponse à un questionnaire en ligne (46% des habitants), la participation à un référendum pour un habitant sur 4, participer à la réalisation d'un projet citoyen (jardin partagé, aménagement d'un espace public, pour 1 habitant sur 5, participer à une réunion publique pour 1 habitant/6).

Evolution dans la communication d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC

Au niveau de la commune on constate quelques spécificités et quelques évolutions. Au niveau de l'affichage et dans un but de diminuer le papier nous avons instal-

lé un **panneau électronique** il y a plus de 2 ans. Bien sûr, au lancement nous avons reçu plusieurs critiques, principalement sur le positionnement de ce panneau. Nous sommes bien conscients du problème mais le choix d'un meilleur emplacement n'est pas évident, surtout qu'il doit être visible à la fois par les habitants de la commune mais également par les personnes en transit. Preuve de son utilité et son importance dans la communication, depuis plusieurs mois, les demandes de messages pour ce panneau se multiplient. En plus de donner un peu de modernité à l'information locale nous recherchons également **une baisse très nette de l'affichage papier**, limitant ainsi les tonnes de papier utilisés en flyer ou autres affiches, même si nous n'ignorons pas les efforts effectués pour utiliser du papier recyclé. Nous avons également cherché à répondre positivement à plusieurs demandes d'associations locales, luttant contre l'affichage sauvage et contre la multiplication des panneaux publicitaires à l'entrée du village.

Les chiffres de fréquentation du **site internet** continuent de progresser et surtout les échanges avec les élus à se multiplier. Ainsi les habitants n'hésitent plus à transmettre leurs inquiétudes, leurs encouragements ou parfois leurs félicitations via le contact élus ou directement via le contact de la commune. Signe également notoire des changements de comportements, le nombre des abonnés aux alertes de la commune progresse chaque semaine. Il suffit pour en profiter de compléter les trois questions sur le bas de page du site, dans la rubrique : être alerté.

Pour des raisons économiques, le journal municipal devrait en 2023 n'être diffusé sous forme papier que sur le numéro de fin d'année. Les journaux trimestriels intermédiaires seront publiés uniquement sur le site de la commune. Une version papier sera cependant disponible au guichet de la mairie pour ceux qui viendront le demander.

UN NOUVEAU PLAN POUR LA COMMUNE

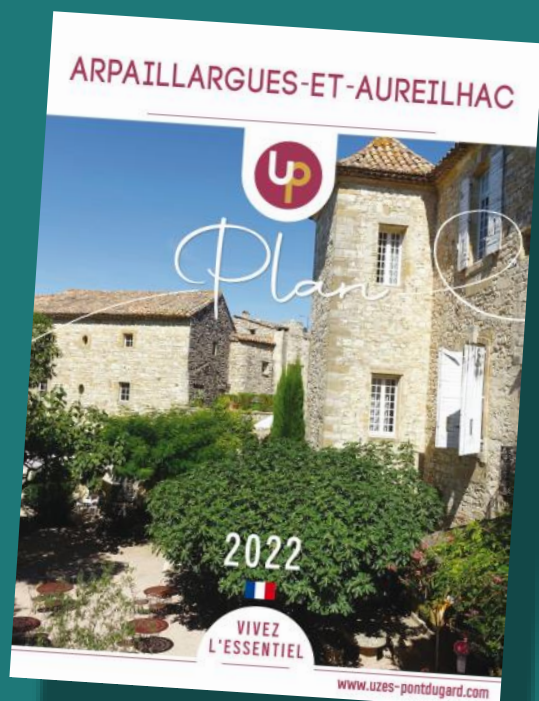
La commune évolue, son plan de ville s'adapte. Afin d'apporter à l'ensemble des usagers une meilleure lisibilité d'ARPAILLARGUES et d'AUREILHAC, le plan de ville, inchangé depuis 1998, a été modifié et complété dans une nouvelle édition.

Ce plan a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire de la commune et des exemplaires sont à la disposition de tous, à la mairie mais également au comptoir de la CCPU.

C'est ainsi que les nouvelles rues, le nouveau lotissement, certains équipements ont été mis à jour. Son financement a été assuré par les annonceurs que nous remercions vivement.

Pour information la création des voies et des adresses est en France du ressort des communes depuis la loi 3DS du 21 février 2022, dans l'article 169. La simplification de l'action publique locale, reconnaît pleinement la compétence du conseil municipal en matière d'adresses.

Par sa base d'adresse locale (BAL), la commune irrigue ainsi tous le système d'informations de l'ETAT via la base d'adresses nationale (BAN).



L'ENVIRONNEMENT

Des arbres remarquables

Cet automne, la ville a procédé à une coupe sécuritaire sur deux anciens mûriers sur le parking du même nom.

Malgré un entretien régulier, ces mûriers centenaires devant le parc municipal n'ont pu être sauvés. Après étude des spécialistes de la direction des territoires, leur maintien a été jugé beaucoup trop dangereux pour les passants et les automobilistes circulant dans le secteur.

La décision de les couper n'a pas été facile à prendre pour les élus car ces arbres, classés remarquables, jouent un rôle écologique majeur par les microbiotopes qu'ils offrent aux insectes et aux oiseaux mais aussi aux végétaux.

Les explications fournies ont permis de répondre aux questions, bien légitimes, posées par les riverains et les usagers de ce secteur qui ont rapidement compris, sans aucune colère, le bienfondé de cette action réalisée par les employés municipaux de la commune. Lors du prochain aménagement du parc municipal, il a été décidé de les remplacer par de jeunes mûriers obtenus à partir de bouturage de baguette prélevées sur les arbres abattus, ce qui devrait permettre de pérenniser le nom du parking, la stratégie étant de replanter durablement pour que les nouveaux sujets soient toujours là dans 2 ou 3 générations.



Des mûriers très fatigués

Le chêne est sauvé....

En bordure de la RD20 qui relie AUREILHAC à AUBUSSARGUES, au niveau du Mas de la Chapelle se trouve un arbre remarquable, un chêne pubescent.

Jugé dangereux par certains automobilistes et menaçant de tomber, la mairie a demandé aux responsables de la direction départementale des territoires de l'analyser avant de procéder à une éventuelle destruction. Les résultats du diagnostic phytosanitaire ont permis de considérer que l'état de ce chêne était moyen avec une altération du système racinaire et un bourrelet cicatriciel au niveau du collet. Cette altération a été évaluée au moyen d'un résistographe qui a mesuré à faible profondeur un bois sain. Même s'il est préconisé une surveillance régulière, l'abattage de cet arbre n'est pas envisagé.



Le chêne sur la RD20 a fière allure

EBTP GARDONS des travaux utiles

Depuis 2 années déjà, la municipalité est en lien étroit avec l'EBTP GARDONS, l'établissement public qui a en charge l'ensemble des Gardons de la région. Suivis par le premier adjoint, ces **travaux de restauration forestière** du Gardon et de ses affluents, ont concerné l'an dernier la commune d'ARPAILLARGUES, avec un chantier sur **les Seynes**, à partir du pont de l'ancien chemin de fer en allant vers MONTAREN. L'occasion entre l'élus et le technicien en charge du secteur de parcourir les berges de cette rivière, jusqu'au pont à l'entrée d'ARPAILLARGUES en venant d'UZES, et de définir les travaux

futurs pour éviter une catastrophe en cas de fortes pluies. En principe un **chantier devrait être lancé fin 2023** pour en réduire les risques.

Cette année, le chantier qui nous concerne se situe sur **le Riançon, affluent du Bourdic**. Ces travaux ont pour objectif de favoriser les capacités d'écoulement des cours d'eau, d'éviter l'encombrement du lit et des ouvrages, de préserver la stabilité des berges, de maintenir et favoriser une végétation adaptée, équilibrée, garantissant le fonctionnement optimal de la ripisylve et plus largement des milieux aquatiques.



Le lit du Riançon est dégagé après les travaux

« Mon village est beau la nuit, il économise l'énergie, il protège la faune nocturne et améliore ma qualité de vie ».

L'extinction partielle de l'éclairage nocturne a débuté début septembre sur la commune par une **phase d'expérimentation de trois mois**.

Après quelques difficultés de réglages des 13 horloges astronomiques, cette période a surtout permis de recenser les réactions des habitants sur ce sujet.

Ainsi de nombreux commentaires sont parvenus en mairie via le contact élu du site de la commune ou directement sur l'adresse contact@arpaillargues-aureilhac.fr, et le premier constat est très positif.

Un seul habitant d'AUREILHAC a fait part de réserves sur le bien-fondé écologique de cette action tandis que tous les autres commentaires l'ont plébiscitée.

Plusieurs habitants ont demandé que leur quartier fasse partie de l'extinction alors qu'ils se trouvaient dans un quartier non éteint la nuit et surtout, la majorité des courriers reçus demandaient une **amplitude d'extinction plus importante**. A l'appui de ces réponses et des différents échanges avec les citoyens, les élus en charge de ce dossier ont présenté un premier constat. Après plusieurs échanges entre tous les élus, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'expérimentation en **élargissant la fenêtre d'extinction de 23h à 6h du matin pour l'ensemble du village**, pendant la période à venir avec une possibilité de modification en période estivale. Un affichage ad hoc est mis en place.



Il est trop tôt pour dresser des bilans mais certaines remarques nous ont permis d'affiner notre projet. Un habitant du quartier du Moulin a par exemple noté depuis peu le retour d'une chouette, dans le quartier, la nuit, un autre a adressé cette photo prise près de la rivière des Seynes.



Le maire et les adjoints qui portent ce projet

L'ENVIRONNEMENT

Mobilisation citoyenne, ARPAILLARGUES s'emballa pour le tri

Traitement des déchets : l'affaire de tous

C'est une mutation en profondeur qui rythme désormais l'action pour le traitement des déchets. Outre la logique financière et l'objectif premier de propreté urbaine, cette gestion doit tendre vers une **protection de notre environnement**, face à l'urgence écologique.

Au fil des semaines les informations sur l'évolution de ces traitements sont diffusées mais désormais **il est surtout impératif que chacun soit convaincu que nous n'y échapperons pas.**

Les nouvelles normes règlementaires de plus en plus drastiques, **entraînent un coût de plus en plus élevé.**

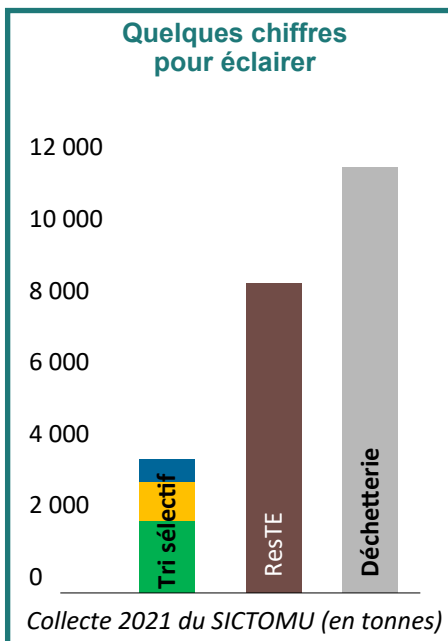
En 2023, le déchet ne se traite pas de la même façon qu'au début du siècle, et se traitera encore d'une manière différente dans les prochaines années.

C'est pourquoi tous ces changements doivent nous inciter à porter un autre regard sur nos comportements, pour préserver l'environnement que nous laisserons aux générations futures. **Le geste du tri doit à présent devenir un réflexe**, dans le désordre on peut parler du compostage, du suremballage, de la réduction du gaspillage alimentaire etc.

Avec la disponibilité des **colonnes de tri sélectif**, si les déposants respectent les caractéristiques de chaque couleur de colonne, les déchetteries et les composteurs mis à disposition, le reste (**Résidus des tris effectués**), c'est-à-dire ce que vous déposez dans votre bac marron, devrait être de plus en plus limité.

C'est la gestion de ce reste qui coûte cher, (Augmentation de la TEOM de 13.1% en 2021) car tout ce que vous trie est valorisé et permet de baisser la facture globale.

Nous avons, malgré tout, des raisons de rester optimistes, **car les consciences semblent se réveiller** et les choses évoluent pour que notre commune reste un territoire préservé et exemplaire.



Le ramassage du ResTE s'effectue par le porte à porte dans 13 963 bacs (soit 6 925 tonnes ramassées) ou dans les 34 colonnes enterrées (soit 1 332 tonnes collectées).

L'évolution du tri sélectif est porteuse d'optimisme avec en 10 ans une collecte du verre qui est passée de 1 406 tonnes à 1 896 tonnes (**55.1 kg/ an par habitant**) et une collecte d'emballages recyclables qui a progressé de 644 à 1 105 tonnes. (**32.1 kg / an par habitant**). La collecte du papier est en forte régression depuis 10 ans passant de 1 106 tonnes à 699 tonnes collectées (désormais **20.3 kg/an/hab**). Au cumul pour 2021, **chaque habitant a en moyenne déposé 107.5 Kg/an** dans le tri sélectif. **Chacun d'entre vous peut ainsi se comparer par rapport à cette valeur.**

En termes de tonnages

Malgré la forte présence touristique et les résidences secondaires occupées par le télé travail, les tonnages du Reste ne subissent qu'une légère hausse. Le tri sélectif enregistre de bonnes évolutions avec la collecte du verre (+14%), du papier (+3%) et des emballages (+12.2).

Les déchetteries enregistrent des collectes en forte hausse (+10%) dont 15% pour les seuls végétaux, et +31% pour le mobilier.

Ne vous posez plus de question : le tri n'a jamais été aussi facile. A partir des points d'apport volontaire :

Tous les emballages en verre se trient dans le container vert. Les capsules ou bouchons se jettent dans le container jaune.

Tous les papiers se trient dans le container bleu.

Tous les emballages se trient dans le container jaune. Soit les

bouteilles en plastique, les emballages métalliques, les emballages alimentaires en carton ou en plastique, pots, barquette et film plastique. Attention le carton dit ondulé, de couleur généralement marron, ne se trie qu'exclusivement en déchetterie.

Les bio déchets se trient au composteur.

Le tri sélectif. Bonne évolution mais doit mieux faire.

Des efforts sont encore à accomplir dans la qualité du tri.

Ainsi le container jaune contient plus de 30% de déchets non conformes aux consignes. On peut parfois interpréter ceci à des erreurs partant d'un bon sentiment mais en général il s'agit surtout d'incivilités. Ainsi dans les containers jaunes il est fréquent de trouver des déchets alimentaires, des couches sales, de l'électroménager, des seringues, des bouteilles en verre et le lauréat de l'année les masques liés aux règles sanitaires.

Ces erreurs entraînent **un surcoût de gestion de l'ordre de 150 000€**, sans oublier l'impact humain qui nécessite un tri manuel des containers concernés.

Enfin, les produits chimiques n'ont pas leur place dans le tri sélectif. Ces produits doivent être acheminés dans les déchetteries car ils suivent ensuite un traitement spécifique. On les trouve dans le tri sélectif ; en été ce sont surtout les produits piscine (Chlore, galets de désinfection, divers produits de ratissage des eaux...) et en automne ce sont les produits d'entretien des véhicules (filtres à huiles, antigel, liquide de dégivrage...). Le reste de l'année on trouve en particulier, les allume-feux, l'alcool à brûler, les combustibles divers...).



À partir du 1^{er} janvier

Changement du jour de collecte au **MERCREDI** matin

Sortez vos bacs le mardi soir !

Extrait de collecte sélective cherchez les erreurs !



chargeur de
masques
tuyau d'évacuation
le
stible
SICTOMU

DÉCHETS SAUVAGES

Un déchet sauvage est un déchet apporté ou déposé clandestinement par des particuliers ou des entreprises dans un endroit non prévu à cet effet. Sont considérés comme déchets sauvages : Les déchets jetés par les fenêtres, les déchets laissés aux bords de routes.

Notre village n'échappe malheureusement pas aux incivilités à l'encontre de l'environnement. Elles sont nombreuses et souvent pérennes, parfois visibles sur les espaces publics ou, parfois surnoises, cachées dans les bois ou sur le bord de nos rivières.

Il faut savoir que les dépôts de déchets sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables : dégrader des paysages, polluer des sols et les eaux, attirer des nuisibles tel que les rats, ou encore être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

Jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois, abandon de déchets dans l'enceinte de son entreprise alors que celle-ci a cessé son activité...

La notion de dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...).

Le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

A plusieurs reprises cette année des actions ont été entreprises avec succès pour poursuivre les pollueurs démasqués.



L'ENVIRONNEMENT

Un composteur partagé

Les bio déchets (le ResTE collecté dans les bacs marrons ou dans les colonnes enterrées) représentent 30% du poids total des ordures ménagères produites. Dans le but de poursuivre l'évolution favorable le pays d'UZES a lancé une campagne de **mise à disposition gratuite de composteurs individuels pour les particuliers**, en collaboration avec le SICTOMU. Les modalités de réservations ont été réalisées en mairie et la première distribution est intervenue durant le mois de novembre.

En complément et pour ceux qui ne souhaite pas détenir un composteur individuel, un composteur partagé a été mis en fonctionnement derrière la salle polyvalente. Un second est prévu dans le quartier du futur lotissement.



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Avec discrétion et efficacité, la commission municipale chargée des affaires sociales a beaucoup œuvré au cours de l'année. A plusieurs reprises, pour éviter l'exclusion, ses membres ont contacté par téléphone ou à leur domicile, les **personnes seules ou les plus fragiles**, en période de confinement notamment ou lors du plan canicule mis en place.

Plusieurs dossiers de **personnes en difficulté** ont été remontés aux différents organismes spécialisés de la région, CAF, en collaboration avec les assistances sociales du secteur.

Enfin en cette période de fêtes, l'organisation du repas des aînés de la commune et pour n'oublier personne, la confection de plusieurs colis, exclusivement réalisée avec des produits des artisans locaux, ont été **remis au domicile des seniors de plus de 80 ans**.

Pour toute question liée au social, contacter la mairie.



La préparation des colis de Noël bat son plein

L'URBANISME

Le service urbanisme a été très actif en cette année 2022, avec 42 demandes de permis de construire, dont 19 pour le seul lotissement de Font Clarette.

C'est l'occasion de rappeler que tous les dossiers sont instruits par le service urbanisme de la CCPU, après avoir été vérifiés puis enregistrés par les agents municipaux.

Dans un précédent numéro du MAG nous avons présenté un dossier sur les constructions illicites recensées sur la commune. A fin

2022, 12 dossiers ont été transmis au procureur de la république, dont 4 ont déjà fait l'objet de la dernière procédure avant présentation au tribunal.

Sur ces dossiers, désormais référencés sous l'appellation « **fléau de cabanisation** », la préfète du Gard vient de démontrer tout l'intérêt que porte le département sur ce sujet, avec une nouvelle charte signée avec Enedis.

Désormais aucune alimentation en compteur de chantier ne pourra se

faire sans l'accord du maire ce qui permettra d'intervenir efficacement face aux branchements illicites. « Notre détermination est d'aller jusqu'au bout pour freiner les souhaits de ceux qui veulent s'installer illégalement » souligne la préfète. Récemment une première démolition a eu lieu près de Nîmes.

Comme dans d'autres départements, le département va prochainement se doter d'un **nouveau logiciel informatique permettant de repérer par satellite les constructions illégales.**

Commune d'Arpaillargues et Aureilhac

Avis d'enquête publique sur le projet de révision avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté municipal en date du 6 décembre 2022, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision avec examen conjoint du PLU d'Arpaillargues et Aureilhac. Le projet porte sur la construction d'un bâtiment public à la frange du parc municipal du village historique d'Arpaillargues. Ce bâtiment sera notamment utilisé comme support lors des manifestations culturelles et événementielles organisées dans le parc.

Cette enquête se déroulera du 3 janvier 2023 au 3 février 2023.

M. Guy FREMAUX, ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Le projet de révision avec examen conjoint du PLU arrêté sera tenu à la disposition du public en mairie d'Arpaillargues et Aureilhac, 7 Grand'rue François Mitterrand, 30700 Arpaillargues et Aureilhac, aux jours et heures d'ouverture accompagné du registre d'enquête : Mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h et 14h-18h, Jeudi : 8h30-12h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre. Les observations pourront également être adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie d'Arpaillargues et Aureilhac ou par courrier électronique à l'adresse Internet suivante : contact@arpaillargues-aureilhac.fr

Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public pour recevoir les déclarations et observations les :

- mardi 3 janvier 2023 de 9h à 12h
- mercredi 18 janvier 2023 de 9h à 12h
- vendredi 3 février 2023 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie.

A l'issue de cette enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées et consultées, la décision pouvant être adoptée sera l'approbation de la révision avec examen conjoint du PLU par le Conseil Municipal.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire d'Arpaillargues et Aureilhac. L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le conseil municipal de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac.

LE JOURNAL DE LA CULTURE

Dans et autour de la bibliothèque Poète Alfred MERIC

Inaugurée le 24 juin, la nouvelle bibliothèque a repris une activité soutenue depuis la rentrée. A fin novembre on enregistrait 49 nouveaux adhérents du village qui viennent compléter les détenteurs de cartes, plus anciens, et 517 sorties de livres depuis l'ouverture. Les statistiques nationales font état d'une fréquentation de 17% de la

population qui serait inscrite dans une bibliothèque malgré une chute très forte constatée chez les 15 à 19 ans. On est encore un peu en dessous dans le village mais on ne désespère pas de combler ce léger retard.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des nouveautés de l'automne avec une belle sélection

qui concerne les enfants, les adolescents et les adultes. Des BD aux mangas, des polars, aux romans en passant par des biographies...

Plusieurs résumés de ces nouveautés sont sur le site de la commune, dans la rubrique bibliothèque.

La bibliothèque Poète Alfred MERIC ouvre tous les mardis de 10h à 12h, les mercredis de 15h à 17h et les vendredis de 16h à 18h, le jeudi étant réservé aux enfants de l'école Françoise DOLTO. A signaler l'ouverture d'un atelier informatique les mardis de 9h30 à 11h30, ouvert à tous, en accès libre et sans inscription pour comprendre son smartphone ou sa tablette, mais également maîtriser son ordinateur, les réseaux sociaux...

Michelle OBAMA : *"J'ai appris que l'estime de soi et la vulnérabilité n'étaient pas incompatibles, bien au contraire, et que les êtres humains avaient tous au moins une chose en commun: nous aspirons à mieux, en toute circonstance et à tout prix....La lumière se transmet. Une famille forte donne de la force à d'autres familles. Une communauté engagée éveille chez les autres le désir de s'impliquer. Tel est le pouvoir de la lumière qui est en nous."*

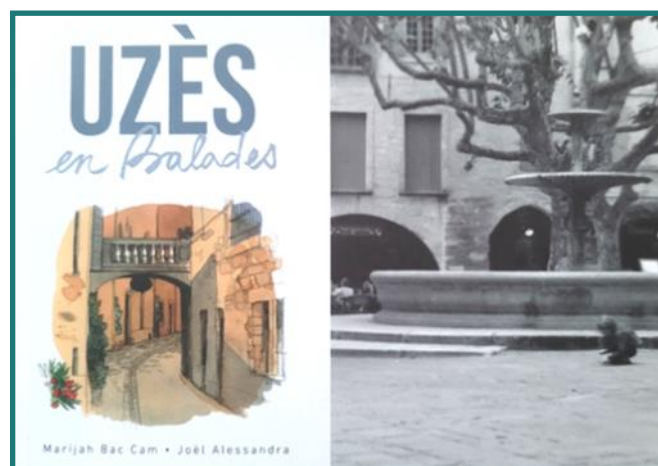


Nos habitants ont du talent

Deux livres viennent d'être publiés cette année, écrits par des habitants de la commune.

Marijah Bac Cam et Joël Alessandra proposent de flâner en images et en fusains dans les rues d'UZES et dans les villages voisins, dont ARPAILLARGUES et AUREILHAC. On part du Duché d'UZES pour achever cette balade sur les bords du Gardon..... (couverture ci-contre).

Issu d'une correspondance d'une trentaine de lettres entre le comte Charles d'AGOULT, noble catholique et Jean François BOUCARUT, paysan protestant, entre 1788 et 1808, ce livre permet de connaître encore un peu plus l'histoire de notre village (plus d'informations en page 29).



A signaler à compter de janvier 2023, l'ouverture d'un atelier informatique les mardis de 9h30 à 11h30, ouvert à tous pour comprendre son smartphone ou sa tablette, mais également maîtriser son ordinateur, les réseaux sociaux..., et le 18 janvier à 18h la rencontre avec les auteurs du livre d'ARPAILLARGUES à Saint DOMINGUE.

LES TRAVAUX en 2022



Place de la mairie - travaux en cours



Parking route vieille - travaux en cours



Installation de radars pédagogiques



Ancienne voie ferrée



LES TRAVAUX



Protections en bois / sécurité



Travaux accès PMR salle polyvalente et bibliothèque



Rue des mûriers / abatage des arbres



Ouverture d'un chemin fermé par la végétation



Travaux en cours sur le lavoir



en 2022



Boulodrome au complexe sportif Font Clarette



Travaux sur les chemins



Plantations RD982 et RD622



Travaux d'élagage - Grand'rue et rue du temple



Lotissement Font Clarette - lotissement privé

MANIFESTATIONS 2022

Rétro en images



mars

Repas des aînés



avril

Carnaval de l'APE



avril

Le retour de la fête foraine



avril

Le retour de la fête foraine



avril

Exposition au Temple de Liliane Baltazar



mai

Cérémonie du 8 mai



juin

Concert au Parc du Trio Pop Corn



juin

Remise des cadeaux aux futurs collégiens



juin

Fête de l'école Françoise Dolto



juillet

Concert Swing ma poule



juillet

Repas villageois du 13 juillet



août

Concert au Temple



août

Marché nocturne



août

Fête des voisins au Quartier du Grès



septembre

Journée des associations



octobre

Exposition au Temple de M. Fancony



novembre

Marché de Noël



novembre

Loto du Club l'Arpagus

MANIFESTATIONS 2022

Un dernier quadrimestre de manifestations

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le succès de la journée des associations (le 4 septembre 2022) a une nouvelle fois démontré la richesse de notre tissu associatif et le dynamisme de notre ville. La mise en place d'ateliers et de démonstrations a donné un aperçu du large éventail d'activités proposé. Si cet événement a permis à plusieurs habitants de s'inscrire à une activité, espérons qu'il ait aussi suscité des vocations, l'engagement bénévole étant une valeur précieuse qui doit être saluée et valorisée.



ART'PAILLARGUES

Nouvelle réussite le 11 Septembre, pour la seconde édition de cette manifestation destinée aux artistes de la commune qui ont profité d'un beau soleil pour présenter leurs œuvres dans le cœur du village et dans le parc du château. Les avis des visiteurs se rejoignent sur la montée en qualité des différents stands.



REQUIEM DE MOZART

Trop petit le temple ce 17 septembre, pour accueillir tous les mélomanes venus écouter le Requiem de Mozart à l'occasion des journées européennes du Patrimoine. L'ensemble musical Arianne, 20 chanteurs, dirigés par MP NOUNOU, a interprété le Te Deum, le Sancta Maria et le Requiem, une œuvre qui a bouleversé les spectateurs. Le vieux bâtiment a également vibré, conquis par le niveau du concert et ravi de la satisfaction acoustique notée par tous les solistes, ténors, altos ou sopranos. Un grand moment culturel mis en place par Valérie JACOB, l'adjoint à la culture. Un large succès populaire et un niveau artistique de grande volée. A renouveler.





BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARPAILLAGOIS!

Le 1^{er} octobre dernier, le maire et plusieurs élus du Conseil municipal ont reçu les nouveaux habitants lors d'une réception en leur honneur, dans la salle des mariages de la mairie. Guidés par un souci de proximité, afin que tous se sentent bien quel que soit le quartier où ils résident, et surtout déterminés à faciliter leur intégration, un accueil sous la forme d'un petit déjeuner a rassemblé une dizaine de familles. Plusieurs diaporamas ont servi de support pour présenter lors d'un vaste tour d'horizon, l'histoire des bourgs d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC, les commerces, le centre médical, les associations et les installations de la commune. La présentation individuelle des nouveaux arrivants, des élus et des employés municipaux a permis de compléter cette communication autour des travaux réalisés et celui des projets en cours. Une rencontre très conviviale, tenue dans une excellente ambiance qui a permis à tous de faire plus ample connaissance.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Gérard DAUTREPPE maire a présidé les cérémonies du 104^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1914/1918 et a rendu un émouvant hommage à tous les morts pour la France dans tous les conflits armés. Les habitants de la commune s'étaient déplacés en nombre devant le monument dédié dans le cimetière, avant de se retrouver à la mairie pour le pot de l'amitié.

Participation des élèves de l'école F DOLTO - Les enfants sous la direction de Florence GIL et de Frédérique THIER-CELIN, ont entonné la Marseillaise avant de décorer le monument aux morts de la commune.



Belle réussite pour le TELETHON

Pour la seconde année consécutive, la plupart des associations de la commune sous la direction de Xavier DEL PILAR du club de foot et de Bernadette SOUCHAY de l'association « les Capitelles », en collaboration avec la mairie, ont animé la journée TELETHON avec un programme varié et compact.

Malgré une météo à ne pas mettre un habitant dehors, cette journée a été marquée par une vague d'animations nouvelles en complément des plus traditionnelles. Et cela a plu surtout si on ajoute le caractère festif au niveau de l'offre du repas. Il en fallait du courage pour fouler le terrain de foot et surtout de pointer ou de tirer sur le boulodrome, sous la pluie. Même courage envers les marcheurs du parcours du patrimoine de l'AM dans les rues du village.

La salle polyvalente a été en grande partie animée par un tournoi de tennis de table très relevé, mais les parties de bridge, tarot, belote ou autres jeux de société attiraient plusieurs joueurs. Crêpes, gâteaux, vins chaud ont été un réconfort pour tous sans oublier l'atelier décoration pour les enfants et le stand de livres d'occasion.

Le tirage au sort de la tombola clôturait la journée avant l'apéritif coloré, thème de l'édition 2022 du TELETHON. L'heure des comptes confirmait cette belle réussite avec un chèque de 1700 euros remis à L'AMF, et ce malgré quelques défections bien compréhensibles. Félicitations à tous les organisateurs et les participants.



2022 UNE ANNÉE D'INAUGURATIONS



Sous un très chaud soleil, le 11 Juin, le nouveau boulodrome est inauguré par le maire et les élus locaux.

Le 24 juin, les enfants de l'école participent à l'inauguration de la nouvelle « bibliothèque Poète Alfred MERIC », en présence des élus locaux et devant un public important. Manifestation suivie d'un apéritif apprécié.



Le 8 juillet en présence des riverains et de nombreux élus de la région, la RD 622 est inaugurée



COMPTE-RENDUS

Les décisions du Conseil Municipal

Vendredi 28 janvier 2022

- ◆ COMPLEMENT AU RAPPORT DE PRESENTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVE PAR DELIBERATION DU 13 OCTOBRE 2017
- ◆ RENFORCEMENT RESEAU BASSE TENSION POSTE ARPAILLARGUES
- ◆ PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE
- ◆ CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT CONTRACTUEL DES SERVICES TECHNIQUES A DUREE DETERMINEE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022

Vendredi 11 mars 2022

- ◆ PRESCRIPTION DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.), NE PORTANT PAS ATTEINTE AUX ORIENTATIONS DEFINIES PAR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD), DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE LA CONCERTATION
- ◆ COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET PRINCIPAL
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET PRINCIPAL
- ◆ COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET ASSAINISSEMENT
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vendredi 13 avril 2022

- ◆ TAUX IMPOSITION TAXES FONCIERES 2022
- ◆ TARIFS MUNICIPAUX
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2022 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

- ◆ BAPTEME DE LA BIBLIOTHEQUE
- ◆ DENOMINATION DE VOIRIE
- ◆ MARCHÉ NOCTURNE 2022
- ◆ CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS

Vendredi 10 juin 2022

- ◆ ARRET DU PROJET DE REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - BILAN DE LA CONCERTATION
- ◆ SOUSCRIPTION D'UN PRÊT
- ◆ RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE POSTE LE PLAN
- ◆ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
- ◆ CHARGES DE SCOLARISATION ECOLE FRANCOISE DOLTO 2021-2022
- ◆ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2021
- ◆ REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE
- ◆ CONTRATS D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES
- ◆ INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)
- ◆ PUBLICITE DES ACTES DE LA COLLECTIVITE

Vendredi 18 juillet 2022

- ◆ SOUSCRIPTION D'UN PRÊT

Vendredi 30 septembre 2022

- ◆ OPERATION MAITRISE DE L'ENERGIE - POSTE "ARPAILLARGUES"
- ◆ TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES
- ◆ TARIF REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
- ◆ DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2022

- ◆ AGENT CONTRACTUEL ECOLE F. DOLTO
- ◆ APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT
- ◆ RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES

Vendredi 25 novembre 2022

- ◆ EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE - PERIODE 2023 / 2025
- ◆ REVERSEMENT DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT
- ◆ DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS
- ◆ DELEGATION AU SIIG DE LA DIFFUSION DES DONNEES ADRESSES DE LA COMMUNE SUR LE SITE NATIONAL DE L'ADRESSE POUR L'ALIMENTATION DE LA BASE ADRESSE NATIONALE (BAN)
- ◆ CONVENTIONS AVEC ENEDIS POUR LA POSE D'UN COFFRET DE RENFORCEMENT ELECTRIQUE
- ◆ MOTION DE L'AMF D'ALERTE SUR LES FINANCES LOCALES

Vendredi 16 décembre 2022

- ◆ AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
- ◆ DISSIMULATION DES RESEAUX CHEMIN MARCEL MAZEL
- ◆ EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
- ◆ COMMISSIONS COMMUNALES et EXTRA COMMUNALES
- ◆ LONGUEUR VOIRIE DGF

Les délibérations du Conseil Municipal sont déposées en Préfecture du Gard, et peuvent être consultées en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

ACCÈS AU PONT DU GARD

L'accès au Pont du Gard a été modifié en 2022. Désormais, quel que soit le nombre de personnes ou la durée de la visite, **9€ d'accès au parking sont à régler** sur place aux caisses automatiques situées en façade, aux bâtiments sur chaque rive, ou par carte bancaire aux bornes de sortie. Ensuite **vous aurez l'accès gratuit**, pendant 12 mois, avec le même véhicule, à condition de valider votre abonnement dans les 15 jours qui suivent cette première visite. Rendez-vous sur www.abonnement.pontdugard.fr pour revenir autant de fois que vous le souhaitez pendant 12 mois.



PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE

La région accuse un déficit très important **d'équipement de pistes cyclables**. Plusieurs plans de soutien sont annoncés et notre commune souhaite faire progresser la statistique actuelle qui est pour le Gard de 58 cm de pistes cyclables par habitant. Il est encore trop tôt pour présenter les projets en cours sur notre territoire mais très prochainement, dans le cadre des travaux de réfection de la place de la mairie, une **borne de recharge pour vélo à assistance électrique va être installée**.

Elle sera à disposition des cyclistes de passage, qui pourront facilement charger la batterie tout en bénéficiant des accès aux commerces et aux restaurants à proximité. Un premier signe du souhait d'ARPAILLARGUES de mettre en avant **la mobilité via les transports doux**.





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**
pluie-inondation.gouv.fr



De la Révolution à l'Empire : les premiers maires d'Arpaillargues

« L'an 1790, le vingtième jour du mois de février, à dix heures du matin, les citoyens actifs de la présente communauté d'Arpaillargues sont réunis dans la maison de Jacques Vidal, la maison commune étant trop petite pour la contenir... Ainsi commence le compte-rendu de la première élection organisée à Arpaillargues⁽¹⁾. Une personne sur 7 est appelée à voter sur un village qui, pas encore rattaché au hameau d'Aureilhac, compte alors près de 300 habitants. Bien sûr, il n'est pas question du vote des femmes...

La Révolution n'a que quelques mois et Pierre Portal, le premier maire d'Arpaillargues et ses adjoints vont devoir imposer leurs nouvelles fonctions :

- relais des très nombreuses nouvelles lois à une population qui ne sait pas toujours lire ni même parler français ;
- tenue de l'État Civil à la place de l'Église ;
- action sociale avec distribution de grains pour les très nombreux indigents de cette période difficile,
- protection des populations - comme lorsque Pierre Portal intervient en 1792 pour sauver le château du noble catholique Charles d'Agout,
- mais aussi organisation de très nombreuses festivités à vocation souvent politique...



(2)

Ainsi, en mars 1798, Pierre Portal liste-t-il les frais d'une
 « **Fête de la souveraineté du peuple et pour la plantation de l'arbre de la liberté** :
 Arbre de la liberté – 6 francs ; Pour le faire arroser et planter, 2 journées – 20 francs ; Trois barals de vin – 30 francs ; Un mouton – 12 francs ; 120 livres de pain – 18 francs ; Poudre pour tirer – 2 francs ; Ruban tricolore pour les baguettes des jeunes et pour l'arbre de la liberté – 2 francs »

A cette date, il n'est plus maire mais agent municipal de la Municipalité de Montaren. Après la chute de Robespierre, ses successeurs se méfient en effet d'un pouvoir communal jugé trop proche du peuple. En août 1795, une nouvelle constitution impose donc le regroupement de communes : chaque commune élit un agent municipal qui, avec ceux des localités voisines, forme la municipalité cantonale avec à sa tête non plus un maire mais un président. L'ancêtre des **Communautés de Communes** !

Napoléon se méfie plus encore des risques de la démocratie pour son pouvoir et en 1800 rompt avec le principe de l'élection et de la collégialité. Les maires, seuls en charge de l'administration, sont désormais nommés par le Premier Consul dans les communes de plus de 5000 habitants, par le Préfet dans les autres. Ils deviennent, dans les faits, des fonctionnaires, bien que leur indemnisation ne soit toujours pas prévue -et ne le sera pas jusqu'en 1942- Un bon moyen de réserver la fonction aux notables...

A Arpaillargues, le profil du châtelain Charles d'Agout, répond à toutes les exigences du poste : noble et ancien militaire, il a la réserve de pensée et de pratique attendue d'un pouvoir autoritaire tout comme le sérieux et la belle écriture attendue d'un Etat bureaucratique.

De nouvelles fonctions s'ajoutent à celles qu'assumait Pierre Portal : la très difficile organisation des **levées en masse de soldats**, la coordination d'un **recensement** du nombre d'hommes mais aussi de bêtes, de commerces ou de biens communaux et à partir de 1807, la mise en place du premier **cadastre** et l'arbitrage des innombrables litiges de bornage...

Charles d'Agout restera maire jusqu'en 1807, date où il est contraint de vendre le château et de quitter le village. Les maires resteront nommés par le pouvoir central jusqu'en 1830. Louis-Philippe, porté par un courant royaliste mais assez libéral prend la mesure de la grande impopularité de nombreux élus locaux nommés et de leur corruption et remet en place une élection censitaire des conseillers municipaux et des maires. Elle ne concerne que moins d'un pour cent de la population mais le principe de l'élection et de la collégialité ne seront plus remis en cause jusqu'à aujourd'hui...

Réunion du Conseil Municipal du 20 Fructidor, An 8

Le 20 fructidor, an 8, les citoyens Rolland, agent municipal et Siméon, adjoint se sont rendus à la maison commune après avoir fait publier que les citoyens s'y rendissent.

L'agent municipal dit « *qu'il avait reçu un arrêté du préfet du Gard en date du 27 Thermidor dernier, et une lettre du sous-préfet du 2eme arrondissement* » en exécution de quoi il a convoqué les citoyens Charles d'Agoult et Pierre Bousige fils ainsi que plusieurs citoyens de la commune.

Il donne lecture des arrêtés du préfet « *en vertu de l'article 20 de la loi du 28 pluviôse dernier concernant la décision du territoire de la République et administration, le citoyen Charles d'Agoult est nommé maire de la commune d'Arpaillargues et aura pour adjoint le citoyen Pierre Bousige fils* » ⁽⁴⁾



(5)

(1) Compte-rendu disponible aux Archives Départementales du Gard.

(2) Maire en 1795 - www.herodote.net/Le_maire_et_ses_avatars_de_l_An_Mil_a_nos_jours-synthese-1905.php

(3) Note de frais envoyée par P. Portal à la Municipalité d'Arpaillargues en mars 1798, Archives Départementales du Gard.

(4) Extrait des Archives Municipales suite aux explorations d'Henri Limousin.

(5) Plan cadastral Napoléonien de 1812, numérisé sur le site des Archives départementales du Gard. 71 : château (dnt l'ancien presbytère, nationalisé puis racheté par Charles d'Agoult, 131 : église; 119 : ancien jardin du prieur ; 130 : maison commune)

Ces éléments sont tirés de l'ouvrage

« D'Arpaillargues à Saint-Domingue, un village dans l'Histoire 1788 – 1808 »
publié aux Editions La Fenestrelle par Jean-François Bianco et Estelle Raynaud...

... qui, à partir de la correspondance entre le châtelain du village et son homme de confiance retrace la vie du village mais aussi celle de la France et de la colonie de Saint Domingue sur ces vingt années mouvementées...

**Le livre est disponible à la vente à l'épicerie d'Arpaillargues
et empruntable à la bibliothèque Alfred Méric.**

Un temps de rencontre sera organisé avec les auteurs le 18 janvier à 18h dans la bibliothèque.

**D'Arpaillargues à Saint-Domingue,
un village dans l'histoire
1788 – 1808**

« Vous êtes jeune, vous aimez les nouveautés, vous y trouvez sans doute votre avantage et votre bonheur. Je vous en félicite. Mais moi qui n'en ai pas la même opinion, que la Révolution poursuit au delà des mers, je ne peux pas en être aussi admirateur. J'aime le repos et la tranquillité. Je croyais l'avoir trouvé dans ce coin du monde que j'habitais, après trente-cinq de travaux et de service. Je me suis trompé. »

Charles d'Agoult,
lettre du 29 novembre 1791
à François Boncarut

En 1787, le comte Charles d'Agoult prend sa retraite de capitaine de frégate et revient s'installer en France avec sa nouvelle épouse, propriétaire d'une plantation à Saint-Domingue. Commence alors une correspondance avec le bayle de ses terres d'Arpaillargues, près d'Uzès. Trente-quatre lettres sur vingt ans qui verront se succéder la Monarchie constitutionnelle, la première République et la Terreur, le Directoire, le Consulat puis l'Empire mais aussi naître la première République noire d'Haïti. Quand les petites histoires racontées par ces lettres rencontrent la grande Histoire de ces années mouvementées...

Estelle RAYNAUD
Jean-François BIANCO

**D'Arpaillargues
à Saint-Domingue,
un village dans l'histoire
1788 – 1808**

Éditions de la Fenestrelle

Jean-François Bianco est né et a vécu toute sa vie à Arpaillargues-et-Aureilhac, en y cultivant ses terres mais aussi une trémense curiosité et le goût des débats et des engagements politiques.

Estelle Raynaud a beaucoup fait voyager son envie d'apprendre, de Sciences Po à la Sorbonne, de Pharmaciaire à l'Associatif, des Philippines à Paris mais toujours avec exigence intellectuelle et envie de partager.

Ensemble, ils ont décidé de redonner vie aux personnages attachants et aux épisodes mouvementés de l'époque révolutionnaire à Arpaillargues... et ailleurs.

Les vendanges en 1821

Aujourd'hui vingt quatrième jour du mois de septembre mil huit cent vingt en un, le conseil municipal s'est réuni en majorité pour délibérer sur la circulaire du sous-préfet relative **au ban des vendanges**. Le maire, président du conseil, a exposé que l'intérêt de tous les propriétaires de vignobles exige impérieusement que l'époque des vendanges soit fixée d'une manière positive afin de prévenir les dégâts qui seraient la suite d'une cueillette partielle et arbitraire. Il invite le conseil à délibérer sur cet objet.

A l'unanimité et d'une manière invariable que l'ouverture des vendanges sur toute l'étendue du territoire de la commune est fixée au troisième octobre prochain. Quiconque contreviendra à la présente délibération sera poursuivi conformément à la loi.

PS : Certes les rendements ont fortement diminué (d'où maturation accélérée) et les cépages sont maintenant majoritairement plus précoces mais les lecteurs attentifs auront cependant noté que l'ouverture des vendanges, en l'espace de 200 ans, se fait désormais environ 1.5 mois plus tôt... Vous avez dit dérèglement climatique ?

Les oliviers et la nuit polaire du 2 février 1956

« **A la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur** ». Ce dicton n'a jamais été aussi bien adapté que cette année-là. Après un mois de janvier anormalement clément et même particulièrement chaud, la végétation réagit comme si le printemps était en avance de plusieurs semaines, la sève remonte dans les rameaux apportant une humidité qui va s'avérer catastrophique.

Ainsi le 1^{er} février, dans les champs, les hommes travaillent **sous une température de 20°**, en bras de chemise et même si en fin d'après-midi il faut remettre veste ou tricot, personne ne s'inquiète. Mais en soirée et toute la nuit, le mercure effectue une chute vertigineuse sous l'emprise d'un air arctique venant d'Europe de l'Est. **En moins de 12 heures la température baisse de 37°**, et au petit matin du 2 février le **thermomètre affiche -17°**. Ce froid est général sur l'hexagone avec -14° à PARIS, -15° à LYON, -11° à MARSEILLE. Le mistral s'engouffre dans la vallée du Rhône avec des rafales de plus de 160 km/h. Tout le mois de février sera glacial et la terre est gelée en profondeur sur plus de 15 cm.

La neige tombée en début de mois allait se maintenir pendant tout le mois, perturbant la vie de la région, souvent privée d'eau courante, des classes fermées et des routes impraticables entraînant des difficultés de ravitaillement. **En France, des millions d'oliviers sont détruits**, la sève faisant éclater les arbres. Les plus anciens se souviennent des sinistres craquements et gémissements entendus la nuit. Seuls les rares abris naturels, bancs de rochers élevés ou bois de chênes touffus abritant du mistral permettent de sauvegarder quelques arbres devenus miraculés. Le paysage oléicole est fortement impacté **et des milliers d'arbres sont ainsi coupés au ras du sol**. **Dans le Gard on estime que plus de la moitié des oliviers en place ont été**

arrachés ou recépés et plusieurs coopératives ont fermé leur porte pendant plus de 15 ans.

Ainsi le verger gardois, après le gel, se limitait à 260 000 arbres avant de franchir la barre des 500 000 en 1980 mais aujourd'hui on entend encore parler des Lucques, de la Picholine, de l'Aglandau, des Grassols, de la Rougette... pour produire les 3.5 litres de consommation par an et par habitant, une consommation très éloignée de celle des grecs (+25 l/an).

Parmi les rescapés de cet hiver 1956, l'olivier proche du pont du Gard (photo) affiche fièrement « né en 908 ». Cet arbre, ainsi que les deux congénères proches, ont été plantés sur le site le 23 septembre 1988, en provenance de la vallée froide et aride de CUENCA en Espagne.



Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Bonjour à tous !

Quelle chance d'investir du temps bénévolement en tant qu'élus minoritaires pour des projets qui ont été construits par vous et avec vous, citoyens !

Que c'est motivant d'être dans une équipe municipale solidaire qui travaille ensemble, tout élu confondu, dans une même direction, en profitant d'avis contradictoires qui nous permettent de faire aboutir vos projets d'une manière bien ficelée !

Qu'il est si beau et si lointain ce rêve où dans notre campagne nous avions avancé un projet politique novateur tourné vers une VERITABLE participation citoyenne et une sincère solidarité entre élus ! Nous sommes dépités de voir que le monde politique reste immuable dans notre village où même les élus indemnisés ne font pas l'effort de se présenter aux cérémonies nationales... Le maire décide des projets non pas en fonction de VOS besoins mais en fonction des subventions qu'il pourrait avoir. Résultat : regardez notre village ! On a besoin d'une autre salle polyvalente car celle-ci n'a pas été bien pensée, on veut un city stade car nos installations sportives ont été laissées à l'abandon, on veut vendre nos terres pour des maisons de retraites (de type MAR-PA) alors que nos anciens qui préfèrent rester le plus longtemps possible dans leur foyer, sachant qu'il n'est pas dit qu'ils aient une priorité une fois la structure privée ouverte... Vive la politique de consommation !

Bruno se joint à moi pour vous souhaiter malgré ce constat une belle fin d'année et tous nos vœux pour plus d'humanité et de solidarité dans notre petit village !

**Emeline Ferrandez et
Bruno Barlier**

Les 12 travaux d'Astérix

Il est clair que ce mandat est fort marqué par l'objectif de laisser une trace matériel indélébile dans l'histoire de la commune...

Que de dépenses alors que le coût des matériaux a explosé et que les subventions ne sont pas toujours au rendez-vous.

Espérons que 2023 sera une année de réflexion quant aux économies à réaliser, comme par exemple le chauffage salle polyvalente, la consommation d'eau et d'électricité à école...

Il faut absolument contrôler les dépenses d'énergie, l'extinction de l'éclairage public la nuit est un bon début, reste à recenser tous les postes où des économies pourraient être effectuées.

En conséquence, de discussions en réunion préparatoire du conseil municipal et également en conseil une augmentation des impôts pourrait intervenir d'ici 2024 !

Voilà quelques sujets à travailler en commissions communales, qui sommes toutes ne doivent pas servir qu'à valider des dossiers déjà actés.

Quel manque de transparence... pour preuve même une conseillère municipale est partie sans que cela fasse l'objet d'une communication.... par contre le pot de départ n'a pas été oublié champagne :-).

En tout cas maintenant vous le savez.

Santé bonheur, meilleurs vœux à tous.

**Marielle Cloquemin
Frédéric Charrière**



LA VIE SCOLAIRE

Extraits du blog de l'école Françoise Dolto

VOTE POUR LE PRIX DES AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE

Jeudi 19 mai les Amis de la Médiathèque d'Uzès sont venus à l'école pour le vote. Tout était en place dès 9h : **bulletins de vote, enveloppe, isolements, assesseurs, liste d'émergence et bien sûr il fallait venir avec sa carte d'électeur.** Après le vote de chacun, nous avons vérifié que le nombre d'enveloppe correspondait au nombre de votants inscrits. Ensuite, **nous avons fait le dépouillement** et comptabilisé les voix pour chaque livre. Puis nous avons bu un jus de fruit et mangé une madeleine offerts par les Amis de la Médiathèque.



INTERVENTION DU DENTISTE EN GS, CP ET CE1

Lundi 16 mai le Docteur Commeinhes est venue à l'école pour nous parler de la **santé de nos dents**. Nous avons invité les GS de maternelle car elle venait aussi pour eux. Elle nous a expliqué les différentes dents que l'on a, pourquoi elles sont importantes, comment en prendre soin. Nous avons vu des vidéos et une **fausse mâchoire** avec des **fausses dents**. Ensuite, elle nous a expliqué comment bien se brosser les dents et nous **a offert un kit de brossage des dents**. Avant de partir, elle a examiné nos dents et nous a donné des conseils.



INTERVENTION GARD À L'EAU EN CM

Pour sensibiliser les enfants au **risque inondation**, le Centre Ornithologique du Gard (Co Gard) en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE du Gard) est intervenu dans notre classe de CM1/CM2 sur deux demi-journées + une journée complète. Nous avons fait beaucoup de Géographie en abordant **les paysages du Gard** et **les principaux cours d'eau** de notre département. Notre département compte 4 milieux naturels: **La Garrigue** et ses gorges, **les Cévennes** et leurs vallées, **les Causses** et leurs plateaux et **la Camargue**. Nous avons dessiné et travaillé sur la carte du Gard puis nous avons représenté **un bassin versant** avec nos corps depuis les Cévennes en amont jusqu'au fleuve et la mer en aval. Le but était de suivre le trajet d'une goutte d'eau.



Rentrée scolaire 1er septembre 2022





VISITE D'UNE EXPOSITION AU TEMPLE D'ARPAILLARGUES

Jeudi 6 Octobre, Pascal Fancony a présenté aux élèves de CM quelques-unes de ses œuvres autour de **l'Éloge de l'Ombre**. Les élèves ont découvert l'univers de cet artiste qui expérimente le langage-couleur. Ils ont pu apprécier toute la profondeur des différentes toiles en les observant attentivement, certaines les captivant davantage que d'autres.... De toutes ces œuvres observées, ils ont pu percevoir la lumière qui en émanait!!! Cette visite était guidée par le peintre lui-même qui a répondu à toutes les questions des élèves. Merci pour ce beau moment de partage et de découverte.



RÉPÉTITIONS DE LA CHORALE À L'ÉCOLE

La chorale a eu lieu **dimanche 27/11/2022** au marché de Noël du village.



INITIATION TENNIS

Pendant 6 semaines, tous les vendredis, nous avons participé à des cours de tennis avec Alex. Les cours débutaient toujours par des **exercices d'échauffement**, puis, nous apprenions différentes techniques : **coup droit, revers, engagement** (catapulte ou service) et **volée**. Alex nous a appris à compter les points et nous avons fait des petits matchs. Nous avons pris beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport et nous avons tous bien progressé !



INITIATION ESCRIME

Tous les mardis, nous avons été initiés à l'escrime avec Yann. L'escrime est un sport de combat. Il s'agit de toucher un adversaire avec la pointe de son arme sans être touché soi-même. C'est un sport qui utilise trois types d'armes : **l'épée, le sabre ou le fleuret**. Nous avons utilisé uniquement le fleuret. Pendant les cours, nous devons porter une veste et un masque pour notre sécurité mais nous avons très chaud ! Yann nous a enseigné les déplacements : **la marche** (pour s'approcher de l'adversaire), **la retraite** (pour s'éloigner de l'adversaire) et **la fente** (pour toucher l'adversaire). Nous avons aussi appris différentes techniques d'attaques, de parades et de ripostes. Chaque match durait 2 min environ et nous changeons d'adversaire. A la fin de chaque séance, nous jouions à « **Maitre a dit** » et nous adorions cela !



LA VIE ASSOCIATIVE

La mairie et les associations...

Tout au long de l'année la municipalité accompagne les associations dans leur activité avec la mise à disposition de moyens matériels et des équipements publics. Cette année encore, le planning d'utilisation des différents bâtiments a été difficile à organiser ce qui démontre si besoin, la vitalité du monde associatif local, vitalité confirmée par la réussite de la journée des associations début septembre.

Les subventions allouées par la mairie, avec un budget maintenu pour 2022, ont une nouvelle fois évolué avec la prise en compte de plusieurs cri-

tères favorisant le nombre d'adhérents du village, les jeunes et les besoins financiers de chaque association. Un effort particulier est fait pour les enfants de l'école de la commune avec une subvention de 2750 euros, remise à la coopérative scolaire.

Nous nous plaçons comme des partenaires de ce monde associatif et remercions une nouvelle fois tous les bénévoles qui développent le lien social dans la vie locale. L'ensemble des élus est très attaché à leur action et à leur implication.

La compagnie théâtrale des Santabous

La compagnie théâtrale des Santabous a été créée en 2014 par des copains passionnés de théâtre. Son siège social est établie à Arpaillargues depuis sa création.

4 Créations ont vues le jour :

- **Un petit coin de Paradis** d'Anne Sophie Nédellec,
- **le retour aux fourches** de R. Filliat
- **Haut les Cœurs** de M Rigollot
- **la Perle de la Canebière** de E. Labiche.

Cette dernière pièce a été jouée en 2019-2020, après une interruption due à la crise sanitaire, elle a été reprise en 2021-2022. Une dizaine de représentations ont déjà été données dans le département du Gard et se poursuivront jusqu'au 1^{er} trimestre 2023.

Par ailleurs une nouvelle pièce est en cours de mise

en scène pour être présentée à compter de Juin 2023

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs de 19h à 22h30 à la Salle de la Mairie.

Au cours de sa dernière assemblée générale un nouveau bureau a été élu, il se compose de la façon suivante :

- Présidente : Elisabeth DUCLAUX
- Vice Président : Remy ERHARD
 - Secrétaire : Pierre FABREGUES
 - Trésorier : Christian LASSALE

Pour suivre notre actualité vous pouvez vous connecter sur notre page Facebook « Compagnie des Santabous ».

Pour nous contacter : duclaux.elisa@sfr.fr



L'association de Parents d'Elèves Les Mille Pattes

Les Mille Pattes se mobilisent tout au long de l'année pour l'école, les familles, le village et surtout les enfants !

Cette année, l'Ape compte de nouveaux membres au sein de son Bureau. Nous avons changé de présidente, Julie Ravaux devient la présidente, Anna Marti devient la trésorière avec sa vice-trésorière Mélanie Barlier, et Estelle Reynaud est devenue secrétaire avec Béatrice Pontabry sa vice-secrétaire. Ce nouveau bureau appuyé par tous les autres membres, Sophie Blondelle, Mylène Borne, Emmeline Ferrandez, Inda Gras Barguamou, Christelle Martinez, Gregory Page, Pamela Redon et Gwenaëlle Beau-fils.

Les projets pour l'année 2022/2023 sont nombreux avec des nouveautés.

Halloween a eu lieu le 31 Octobre 2022 avec le traditionnel défilé à travers le village pour les enfants toujours présents qui sont allés chasser le mauvais sort et récolter de nombreux bonbons.

Le marché de Noël a eu lieu le 3ème dimanche de novembre, le 27 novembre 2022. Les enfants nous ont offert leur chorale. Les maitres et maitresses ont pris le temps d'apprendre à nos enfants les différents chants de Noël, pour nous réchauffer le cœur avant cette

période magique de Noël, pour remercier les enfants, la visite du père Noël a eu l'effet escompté comme chaque année.



Le week end suivant a eu lieu le **Téléthon** où nous avons proposé à tous participants, la décoration de gâteaux pour concorder avec le thème du Téléthon « Colore ton Téléthon ».



Nouveauté pour cette année le **Loto de l'ape** qui aura lieu le **dimanche 15 Janvier 2023** à 14h30 à la salle polyvalente, ou bien évidemment nous vous attendons nombreux pour ce dernier. Notre bureau a mis le paquet pour vous trouver des lots superbes et vous faire plaisir. Nous aurons en première partie de ce loto, le loto des enfants ou chaque enfant est susceptible de gagner **son petit lot surprise**.

Au cours de l'année 2023, nous aurons bien évidemment le **carnaval** qui normalement se déroule au mois de Février, mais nous souhaiterions, si cela se refait cette année, le caler sur la fête foraine qui a eu lieu l'année dernière.

La chasse aux œufs aura lieu le

samedi 8 Avril 2023.

Puis nous terminerons les manifestations qui annonceront la proximité de la fin de l'année scolaire avec notre **Vide grenier** qui fait fureur depuis quelques années maintenant et qui aura lieu le Dimanche 14 Mai.

Puis nous attendrons patiemment le mois de Juin pour la **fête de l'école**, ou les enfants nous proposeront un spectacle qu'ils auront préparé avec leurs maitres, maitresses et atsem. La date et le programme complet vous seront communiqués ultérieurement.

Les Milles Pattes tenaient à vous remercier pour vos participations à nos manifestations passées et à nos futures. Nous comptons sur votre présence, et chaque moment passé est un souvenir pour tous !! Les enfants sont heureux de passés des moments entre eux, et les parents créent des liens grâce aux différentes manifestations, donc n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Nous avons une page **Facebook** pour vous informer des différentes manifestations. N'hésitez pas à la suivre : **APE les mille pattes** (image de profil : logo de l'ape).

Le bureau de l'ape : Julie, Anna, Estelle, Mélanie, Gregory, Béatrice, Pamela, Mylène, Emmeline, Gwenaëlle, Christelle ...



LA VIE ASSOCIATIVE

Les Capitelles

L'Association propose diverses activités à la **Salle Polyvalente** de votre village, ouvertes à tous (homme ou femme) et pour tous les âges :

- **De la gymnastique tonique** : renforcement musculaire du bas du corps et des jambes, des épaules, souplesse, tonicité sont dispensés lors de ces séances hebdomadaires. Plusieurs adhérentes enchaînent d'ailleurs gymnastique douce et tonique !

⇒ **Lundi de 17 h 25 à 18 h 25**

⇒ **Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00.**

- **De la gymnastique douce** : assouplissement, remise en forme, bien être & entretien du corps. Ce type de gymnastique douce mais néanmoins intense procure de multiples bienfaits. Elle renforce les muscles profonds et améliore la posture créant un équilibre corporel. La respiration a également une place prépondérante durant les cours. Bref, vous ressentirez très vite tout l'intérêt de telles séances !

⇒ **Lundi de 16 h 15 à 17 h 15**

⇒ **Jeudi de 17 h 15 à 18 h 15**

- **De la gymnastique pour les séniors** : destinée à des personnes valides ou en fauteuil : assouplissements musculaires et articulaires, travail de l'équilibre et de la mémoire, étirements, relaxation... Cette discipline vous permettra de retrouver ou de conserver une aisance dans

vos votre vie quotidienne avec les bonnes positions à adopter. Dispensé depuis maintenant plus de 8 ans, ce cours compte de nombreux adhérents hommes & femmes qui ne manqueraient pour rien au monde la séance du lundi après-midi !

⇒ **Lundi de 15 h à 16 h**

Les 5 cours (les lundi & jeudi) sont assurés par un professeur diplômé et **sont destinés aux hommes et aux femmes** de 17 à... 85 ans et plus !

Renseignements : **Bernadette SOUCHAY** au 06.87.24.52.95

- **Des entraînements de tennis de table** : tous les vendredis soir de 20 h 30 à 22 heures.

Hommes, femmes, ados ont plaisir à se retrouver chaque semaine dans une ambiance très conviviale. Venez les rejoindre à la salle polyvalente.

Renseignements : **Bernadette SOUCHAY** au 06.87.24.52.95

A la salle du bar, à côté de la mairie :

- **Du bridge.** Ce jeu de cartes, de type jeu de levées, consiste à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de 2 partenaires. Le bridge est accessible à tous et privilégie la mémoire et la

tactique. Les joueurs débutants sont acceptés et le club assurera un apprentissage aux volontaires.

Venez faire un essai tous les lundis et un mardi sur deux de 14 h à 18 h.

Renseignements : **Francis VINCENT** au 06.16.85.32.16

2 dates à noter dans vos agendas :

- Une soirée musicale est prévue à la salle polyvalente. La date retenue est **le samedi 11 mars 2023** et le thème reste encore à définir.

- Un déjeuner musical & provençal avec aioli le **dimanche 11 juin 2023.**

Inscrivez ces 2 dates sur vos agendas et venez nous rejoindre : vous serez assurés de passer deux bons moments !

Tout au long de l'année, les **CAPITELLES** ont tenu la buvette lors des diverses manifestations du village : fête foraine, concert au pré, marché nocturne ...

Enfin, en 2022, elles ont encore été un partenaire très actif dans l'organisation du **TELETHON** avec diverses activités proposées : rencontres de tennis de table, de pétanque, de bridge, de belote, de jeux de société, tombola, buvette...



Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac

L'Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac a participé, au cours de l'année 2022, aux commissions extra-municipales ainsi qu'à des projets en lien avec l'intercommunalité.

Activités en 2022

Nos propositions sont toujours formulées selon les 3 principes fondamentaux sur lesquels notre collectif et la mairie se sont engagés :

- **Sensibilisation et formation à la transition** envers le public, dont élus et agents communaux,
- **Co-construction de la politique locale** et suivi des engagements du Pacte pour la Transition,
- **Intégration des impacts à long terme de l'urgence climatique et sociale.**

Au sein du village :

En ce qui concerne les commissions extra-municipales, notre association a été chaque fois présente à celles qui ont eu lieu en 2022 : Culture, Environnement et temps long, Travaux, Agriculture et alimentation

En lien avec l'intercommunalité, notre association s'est portée volontaire et participe :

- à la formation organisée par le SICTOMU. 4 membres de l'association ont suivi plusieurs formations relatives au **compostage collectif** qui se met en

place sur Arpaillargues et bientôt sur Aureilhac

- à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (**PCAET**)
- et à celle du Plan Alimentaire Territorial (**PAT**)

Autres activités diverses en 2022 :

- En mars : Une balade botanique pour mieux connaître **les plantes sauvages comestibles**. Notre botaniste a repéré sur la commune une plante rare dans le Gard : **Le Pétasite Odorant** qui est ainsi maintenant répertorié.
- En Avril : Un **nettoyage de printemps** a été co-organisé avec 3 autres associations. Séance de Qi Gong, nettoyage de la garrigue, travail de la pierre sèche et picnic puis carnaval des enfants. Lors de ce nettoyage de la garrigue, nous avons découvert **250 à 300 KG de plastiques** qui remontent du sol et se répandent. Grâce à la coopération avec la mairie et le Sictomu, 27 sacs ont pu être évacués à la déchetterie, mais il reste des plastiques sur et sous la terre... Un grand merci aux agents municipaux qui ont transportés tous les sacs.
- En Mai, un premier atelier a eu lieu pour apprendre à **fabriquer ses cosmétiques et huiles de soins naturels** pour l'été.
- Début Septembre, participation à **la journée des associations.**

- Mi-Septembre, organisation et participation à **La Fête des Possibles à Uzès**, réunissant 27 associations de l'Uzège oeuvrant pour les transitions.
- En Novembre, le 2ème atelier de **fabrication de cosmétiques et huiles de soins naturels** est proposé, pour l'hiver cette fois.

Projets pour l'année 2023 (dates à préciser en assemblée générale)

- Poursuite des actions engagées en commissions extra-municipales et en lien avec l'intercommunalité,
- Un troc aux plantes peut-être associé à une gratiféria,
- Une journée de la transition qui peut inclure plusieurs ateliers dont recyclage créatif de cartons, répare vélo, etc..
- Fresque du climat : jeu collaboratif afin de mieux prendre conscience des enjeux climatiques
- Conférences publiques sur les thèmes suivants avec des intervenants spécialisés :
 - ⇒ La démocratie participative, qu'est-ce que c'est ?
 - ⇒ Enjeux du changement climatique: comment s'adapter collectivement ?

Pour tous contacts, infos, suggestions, propositions d'aide,
Mail : contact@apt-aa.org
Tél : 06 83 84 26 41
Site : www.apt-aa.org



Amis des Danses du Monde

L'association existe depuis 20 ans déjà. Elle regroupe 3 activités distinctes :

- ◆ **Les danses traditionnelles (folkloriques)** de France et autres pays, Italie, Israël, Ecosse, Irlande... cet atelier est animé par Bérangère et Michel MARTIN. L'atelier a lieu le mardi de 18 à 20h à la salle polyvalente.
- ◆ **les danses de salon et le pïlate.** Ces 2 ateliers sont animés par Léa GLASS, danseuse professionnelle, le mercredi de 20h à 21h pour les danses de salon et le mardi de 19h à 20h à BOURDIC pour le pïlate. Cette année, il n'y avait pas assez de monde à Arpaillargues pour un cours distinct.

Compte-rendu des activités de l'année 2021/22

Nous avons participé à l'animation du **Téléthon le 4 décembre 2021**. Ceci en collaboration avec d'autres associations du village. De nombreux amis danseurs étaient présents pour nous soutenir, mais devant le peu de succès rencontré auprès des villageois, nous ne renouvellerons pas l'expérience cette année.

Début janvier, nous n'avons pas manqué de **célébrer les rois** avec de bonnes galettes élaborées chez le boulanger du village. Les gourmands sont toujours enchantés de

les déguster.

Le 24 février, nous avons fêté comme chaque année le **poète écossais BURNS**, avec retard, mais nous sommes tributaires de la disponibilité de la salle polyvalente. Nous avons fait des danses écossaises bien sûr et récité des poèmes, en écossais (Alan) et en français (Philippe). Des volontaires ont fait des lectures, joué et chanté... Chacun était invité à présenter une saynète ou autre de son choix. Cette soirée remporte toujours un vif succès parmi les anglophiles.

Le 4 septembre, nous avons participé à la **journée des Associations au village**, afin de présenter notre groupe. C'est toujours intéressant de rencontrer à cette occasion les acteurs des autres activités du village et d'échanger.

Le samedi 12 mars, nous avons participé à la fête de la **St Patrick à AUBARNE** avec notre groupe jumeau « Ste Anastasie Danse ». Cette soirée remporte toujours un très vif succès auprès des danseurs venus de loin parfois. Ce bal est un incontournable de nos activités.

Le samedi 29 octobre, nous avons organisé pour la première fois, un bal à la salle polyvalente, animé par le groupe « Biscam Pas », sur le thème du **Québec et de l'Occitanie**. La soirée a été un franc succès, avec beaucoup d'amateurs de

danses traditionnelles, ainsi que des novices qui découvraient le groupe.

En décembre, nous clôturerons ce 1er semestre avec la **soirée de Noël** à AUBARNE avec « Ste Anastasie Danse ».

Nos projets pour 2023 sont de continuer à faire découvrir les danses traditionnelles à tous.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux danseurs. On peut venir faire un essai pour découvrir nos danses. Bonne humeur garantie et soucis à la porte.

- ◆ Le **mardi de la rentrée de janvier 2023**, nous partagerons la galette des rois comme le veut la tradition.
- ◆ Le **mardi 24 janvier**, nous célébrerons le poète Burns, bien connu des amoureux des traditions écossaises.
- ◆ Le **week-end du 4 et 5 février**, nous organiserons un stage de bourrées ouvert à tous, adhérents ou non.

Nous remercions vivement Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'allocation d'une subvention toujours la bienvenue et la mise à disposition de la salle polyvalente.

Contact :
berangerem30@orange.fr



Le Club ARPAGUS

Après 2 ans en demi-teinte en raison des contraintes sanitaires, le club ARPAGUS a retrouvé sa vitesse de croisière et fait preuve de dynamisme tout au long de l'année 2022.

Après les traditionnels **gâteaux des rois** suivis de la **journée crêpes**, les adhérents ont lancé la saison début Mars avec une dégustation de cuisses de grenouilles, en LOZERE au « Penedis » sur la commune de **St Germain de Calberte**.

L'activité hebdomadaire dans la salle polyvalente a été très soutenue avec les **jeux de société** et parfois des repas toujours très recherchés le 8 Mai ou encore à la fin du mois de Juin.

La reprise après l'été a été marquée par une visite de **MARSEILLAN** dans l'Hérault avec une dégustation de fruits de mer et de crustacés à volonté avant la venue en octobre des représentants de « **la maison de JEANNE** » et les charcuteries de Lacaune, avec dégustation et repas en commun.

Les deux derniers mois de l'année ont été particulièrement intenses avec un **voyage en Espagne** mi-septembre, à Santa Susanna, une des localités du Maresme au bord de la Méditerranée, dans la province de Barcelone. Près d'une cinquantaine de membres ont participé à ce séjour ibérique marqué par plusieurs visites et des buffets très appréciés.

Le 20 Novembre le **loto annuel** a rencontré un vif succès dans une ambiance très conviviale.

Après la participation à la journée **Téléthon**, les membres du club se sont déplacés à la Grande

Motte pour une journée repas spectacle au CASINO avant de clôturer l'année par le traditionnel **repas de Noel**.

Une année bien remplie pour ce club qui approche les 70 membres derrière sa présidente Lucrèce BARTHELEMY, et sa garde rapprochée formée de Georges PIERRE, Jeanine NORTH et Yvette MERIC.

L'association participe à la plupart des manifestations organisées par la municipalité sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC et remercie le maire pour sa fidélité au club lors des différentes activités

Le programme 2023 est en cours d'élaboration mais devrait être très intense.

Pour tous les renseignements un seul numéro : le 06 30 84 70 30.



LA VIE ASSOCIATIVE

Football Club Arpaillargues et Aureilhac

2022/2023... Petit changement !

La Présidentielle est reprise ! Après des années de saisons et d'investissements le Président, Xavier Del Pilar laisse sa place. Mais, pas de joueur ! On tiens à le remercier.

Septembre a été plus souple, maintenant que **la crise s'éloigne**. C'est l'occasion de partager de nouveau des moments ensemble avec nos joueurs. **Fort d'un effectif dynamique**, le Club Vétéran alterne entre camaraderie et entre aide.

Présent le Mardi et Vendredi soir au stade d' Arpaillargues et Aureilhac, **le Club accueille toute bonne volonté sportive en son sein**.

J'ai pu découvrir la joie cette année de m'investir auprès des Associations APE, Les Capitelles, APTAA, Zébrine **à l'occasion du Téléthon**. Cette journée est un de ces moments d'échange autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous. Grâce à vous, vos géné-

rosités, vos investissements et vos actions auront permis de réunir la somme de **1700€ environ au profil de l'AFM Téléthon**.

Le Loto est enfin de retour le Dimanche 12 Février 2023. L'appel est lancé à tous les Commerçants et Entrepreneurs du village comme chaque année avec tous nos remerciements.

A l'occasion des fêtes qui approchent l'ensemble de l'équipe FC2A et moi-même vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos proches pour un grand moment de partage.

Grégory Galindo,
Le Président du FC2A



La Compagnie de l'Ours

Après une longue absence de presque 3 ans, **La Compagnie de L'Ours** est heureuse de vous annoncer son retour sur scène.

Sa prochaine pièce "**Un Stylo dans la Tête**" sera présentée le samedi 14 Avril 2023 à la salle polyvalente.

"Un Stylo dans la Tête" ça commence comme ça :

Victor, un célèbre auteur dramatique, auteur à succès, invite pour une soirée conviviale, les amis de sa femme, Adeline.

Au cours de cette soirée, il leur fait part de son nouveau projet.

Il s'est inspiré de chacun d'eux pour décrire les personnages de sa nouvelle pièce, en « grossissant » légèrement leurs traits de caractère!

Et bien sûr la pilule ne passera pas !!!

Cette pièce de Jean Dell, pleine de quiproquos, de comique de situation, de répliques cinglantes, d'humour, de suspense, nous a séduit d'emblée.

Nous espérons qu'elle vous fera passer une agréable soirée pour les retrouvailles de la Cie de L'Ours et du public d'Arpaillargues !

Nouveau site : lacompaniedelours.fr



Confrérie des Chevaliers de l'Olivier

La Confrérie des Chevaliers de l'olivier Languedoc Roussillon Occitanie a été créé le 6 Novembre 1992.

Son objectif :

- **Apporter son soutien** : au développement de l'Oléiculture, au rayonnement de tout ce que représente l'olivier dans le domaine de l'art et de la gastronomie.
- **Promouvoir la culture** et le culte de l'olivier, défendre et contribuer à mettre en valeur les vraies richesses matérielles et spirituelles que l'olivier nous apporte.
- **Concours** : La confrérie participe et préside les concours d'huile d'olive de professionnel, et concours d'olives de bouche Picholine
- **Conseils** : La confrérie participe activement par ses conseils dans le domaine du greffage des oliviers. De la taille et traitement

Pour la journée mondiale de l'olivier, le 26 Novembre 2021, elle a planté 4 oliviers avec les enfants des écoles primaires de la ville de Bellegarde, dans l'olivette destinées aux enfants.



Cueillette des olives à ARPAILLARGUES avec l'école primaire

Programme 2022/2023

- 24 novembre : **cueillette des olives** à Arpaillargues par les enfants de l'école dans un but pédagogique et suivi de la transformation.
- Dans la semaine du 28 novembre **trituration des olives** au vieux moulin pédagogique de Bellegarde. Les parents désireux de faire connaître la suite de la cueillette d'Arpaillargues à leurs enfants sont les bienvenues. La date et heure seront communiquées à l'école.
- 4 mars 2023 : démonstration taille des oliviers à Arpaillargues chez Samuel Accabat
- 4 avril 2023 : démonstration taille des oliviers à l'olivette des enfants de Bellegarde
- 20 mai 2023 : démonstration greffe des oliviers à Arpaillargues chez Samuel Accabat
- 10 juin 2023 : démonstration greffe des oliviers de l'olivette des enfants à Bellegarde

Ces démonstrations sont ouvertes à tout public.

La confrérie des chevaliers de l'olivier du Languedoc Roussillon Occitanie vous souhaite une fin d'année festive et meilleurs vœux pour l'année à venir.

Samuel ACCABAT
Président / Grand Maître Confrérie des chevaliers de l'olivier du Languedoc Roussillon & d'Occitanie
Domaine Catresse
280 Impasse du mas de rey
30700 Arpaillargues
Tel : 06.11.50.48.07
@ : saccabatchevalierdelolivierlr@orange.fr
www.chevaliers-oliviers-occitanie.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fil de Soie

L'association Le fil de Soie propose des cours à Arpaillargues depuis près de 20 ans !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire un essai à la salle polyvalente, et ce à tout moment de l'année pour le Qi gong.

Nos pratiques de santé, issues de la médecine traditionnelle chinoise et de la pensée taoïste, sont accessibles à tous.

Cette sagesse ancienne voit le monde en perpétuelle transformation, le Tao est la voie du changement incessant.

Le Qi gong est une gymnastique énergétique qui développe la souplesse et la coordination, harmonise la circulation, tonifie et stimule le système immunitaire. Elle régule aussi la respiration et apaise les émotions.

Le Tai ji quan mêle l'art martial à la méditation, en cultivant le relâchement pour développer l'énergie interne. La pratique régulière calme et réveille l'esprit tout en renforçant le corps.

Ces mouvements de défense, amples et fluides, au rythme régulier d'une respiration profonde, ont un impact bénéfique, perceptible après quelques mois de pratique, sur la santé et la vitalité de toute la personne.

Horaires des cours :

Qi gong, cours tous niveaux

■ Lundi 18h30-19h45
Jeudi 10h15-11h30

Tai ji quan, cours médians et avancés

■ Lundi 19h45-21h15

Un cours plus spécifique pour débutants est proposé à Uzès le mercredi à 19h15.

Nous tiendrons notre Ag et fêterons le nouvel An chinois le 28 Janvier.



2023 sera l'année du Lapin, nous l'espérons paisible...

En programmation 2023
(dates sous réserve) :

- Stage de printemps :
25 et 26 Mars
- Stage d'été :
22 et 23 Juillet

Contacts

Nadine Piroux, présidente
04 66 03 89 33

Laurence Linares, enseignante
06 63 84 02 64

www.lefildesoie.fr
contact@lefildesoie.fr



La Zébrine, association de valorisation du patrimoine d'Arpaillargues-Aureilhac

La principale mission de l'association est centrée sur le patrimoine et la pierre.

Les balades et visites :

Avril : Visite du hameau d'Aureilhac avec Dieter et Irmgard qui y habitent. La gentrification du hameau lié à Arpaillargues, à partir de l'histoire de leur maison.

Mai : Le sentier de la colline de Saint-Roch à Caveirac. Découverte d'un sentier de capitelles et murs de pierre sèche guidé par les membres de l'association Pierres sèches et garrigues.

Juin : Beaumes-de-Venise. Balade sur les hauteurs du village avec la visite de la chapelle Notre Dame d'Aubune, les grottes d'Ambrosi, la Chapelle St Hilaire et le Château de Durban organisée par Claudine.

Septembre : Balade des cabanes d'Arpaillargues, en avant première aux balades organisées dans le cadre de l'exposition du Musée Georges Borias "De cabanes en capitelles" réalisée à partir de l'inventaire de M. Duret.

Octobre : Les dolmens de la grande Pallières. Il a été répertorié de nombreux dolmens ou coffres dans la région d'Anduze. Des monuments que l'on a pu découvrir sur les crêtes de la Grande Pallières guidés par Gilles Demuth.

Novembre : 2e Flânerie dans les rues d'Uzès dans les années 50 à 70, avant les rushs touristiques et le plan de sauvegarde. Visite guidée par deux Uzétiens : Dominique Claret et Jean-Gabriel Blanc.

Décembre : Jeu-découverte patrimoine. Balade dans les rues d'Arpaillargues sur la piste des objets, détails et curiosités du passé ou du présent pour découvrir le village autrement. Dans le cadre du Téléthon en collaboration avec l'association APTAA.

Exposition, conférences et animations :

Mars : La Sériciculture en Uzège et Arpaillargues. Conférence de B.

Malzac président de HCU et fondateur des Editions La Fenestrelle.

Septembre : Journées des associations. Participation à la fête des associations où nous avons pu présenter nos activités et lancer notre jeu-découverte du patrimoine d'Arpaillargues et Aureilhac.

Octobre et novembre : De cabanes en capitelles. Participation aux visites organisées par le Musée d'Uzès : visite de l'exposition suivie de deux balades à la découverte des capitelles d'Arpaillargues.

Novembre : Le sentier des lauzes, chemin d'art en paysage dans la vallée de la Drobie. Conférence de Martine Lafon.

Décembre : Contes de Noël et origami. Dans le cadre du marché de Noël, trois zébriniens ont raconté des histoires aux jeunes enfants et proposé de réaliser sapin et étoiles de Noël en origami.

Ateliers :

Pierre sèche :

♦ **Chantier de restauration des murs autour de l'enclos de Coste Joulène :** le dernier dimanche de chaque mois (entre 6 et 10 personnes). Les muraillers de l'association ont poursuivi et terminé le tronçon prévu du mur du sentier des Conques, ancien chemin d'Arpaillargues à Montaren en face de l'enclos.

♦ Entretien du **sentier botanique** des anciens oliviers.

Hirondelles :

♦ Inventaire des hirondelles d'Arpaillargues : un petit groupe de Zébriniens a continué le recensement des hirondelles de fenêtre du village, transmis au CoGard (Centre Ornithologique du Gard). Ont été dénombrés 38 nids entiers (dont 37 occupés), 32 nids cassés et 46 traces de nids. Effectif relativement constant.

♦ Nous avons aussi dénombré 12 nids d'hirondelles rustiques dont 8 nids occupés et 4 abandonnés.

Merci de bien vouloir nous si-

gnaler les nids qui sont dans vos granges, remises ou autres pour développer ce dernier inventaire.

Fête des confitures et autres mixtures

En Octobre. Un moment de gourmandise partagée où l'on s'est échangé recettes, petits secrets de fabrication et pots de confiture dans la salle polyvalente du village à l'abri de la pluie annoncée. Une centaine de gourmands étaient au rendez-vous.

Prévisions 2023

L'équipe des muraillers a décidé de continuer la **restauration des murs** longeant le chemin faisant face à l'enclos communal de Coste Joulène pour rejoindre le mur réalisé en 2011. Toutes les personnes intéressées par une initiation à la restauration de mur en pierre sèche peuvent rencontrer le dernier dimanche de chaque mois le groupe des muraillers de la Zébrine (un coup de fil avant pour confirmer est conseillé).

De nouvelles visites, balades et conférences sont déjà programmées, **Le balcon de l'Aigoual, Le village troglodyte du Barry près de Bollène, Le Moulin de Corbière et les carrières de Junas, la Camargue**, ... des conférences, entre autres sur la rénovation d'Uzès dans le cadre de la loi Malraux, et une exposition sur les cabanes de pierre sèche en Uzège...

Le programme sera complété lors de la prochaine Assemblée Générale en janvier et communiqué sur le site Internet de l'association (www.zebrine.org) où un espace d'adhésion est ouvert. On peut y trouver aussi tous les compte-rendus détaillés de nos visites et activités.

Alors, que vous soyez intéressés par le patrimoine, les balades, la confiture ou la pierre sèche, venez nous rejoindre.

Contact : 06 87 20 51 99



L'équipe de muraillers (Coste Joulène)



Sentier de la colline de St Roch à Caveirac



Préparation de la Fête des confitures

LA VIE ASSOCIATIVE

Hip Hip Hop

Rejoignez nous pour des cours de HIP HOP au Top !

HIP HIP HOP est l'association de HIP HOP bien connue dans l'Uzège avec son coach Adil Boulabat.

Les cours sont destinés aux kids, ados et adultes qu'ils soient débutants ou confirmés.

C'est une équipe de 120 adhérents qui se retrouvent tous dans une entente harmonieuse pour se détendre.

Adil BOULABAT leur enseigne les danses de HIP HOP mais également ses valeurs.

Nous proposons des stages, participation aux Battles régionales et entraînement BOTY pour les plus qualifiés.

Un petit rappel des heures des cours pour la nouvelle saison HIP HIP HOP (en période de déconfinement bien sur) :

A ARPAILLARGUES, les vendredis à la salle polyvalente :

- 17h00/18h00 kids
- 18h00/19h30 ados
- 19h30/20h30 confirmés.

Hip hip hop offre des cours d'essai gratuit pour tous les nouveaux qui veulent rejoindre la team, même en cours d'année.

Une bonne énergie dans ces cours pour ces jeunes danseurs motivés et heureux de rejoindre la team HIP HIP HOP ! Et parce que jamais on a besoin de se faire du bien et s'exprimer par la danse.



taxis 24/7
Nabais

Une flotte
de près
de **40 voitures**
à votre
service...

+33 (0)4 66 22 28 28

- Transport groupe & V.I.P.
- Toutes distances



reservation@taxisnabais.com



TRAVAUX ROUTIERS

951, route de Bessèges
Clairac
30410 Meyrannes

☎ 04.66.24.05.35

📠 04.66.24.18.86

contact@laupie.fr



Ets LABORIE

04 66 22 59 01



36 Avenue de la Gare - 30700 Uzès
contact@laborie-uzes.fr



**CONFORT
LAQLI**

**PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
SANITAIRE - ZINGUERIE**

Tél./Fax **04 66 22 54 58**

Portable **06 10 01 99 11**

LE SABLAS - 30700 MONTAREN
confort.laqli@orange.fr

menuiserie
ROUSSEL
ebenisterie

Artisan fabricant dans l'Uzège depuis plus de 20 ans

MENUISERIES SUR MESURE
FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES
INTÉRIEURES & EXTERIEURES



Bois / Alu / PVC
Neuf & Rénovation

Route d'Uzès - Arpaillargues
04 66 22 66 18
rousseau.menuiserie@gmail.com

www.rousselmenuiserie.com



MONTAREN - UZES • Route d'Alès - ☎ 04 66 22 02 50



Société Cévenole d'Aménagement d'Infrastructure et de Construction

Avenue des Pins d'Alep
ZAC du Rieu
303190 ALES cedex
04 66 25 01 96
contact@scaic.fr

🌊 Réseaux humides

🎨 Ouvrage d'Art

🏗 Génie civil

Votre magasin de
bricolage de
Pont des Charrettes
30700 UZES

Heures d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 9h à 19h

☎ 04.66.03.09.10
weldom
ensemble c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

ETAT CIVIL

Naissance

BROUWER Arya	23/02/2022
KURBETZ Lina	23/07/2022
ESNAULT Marin	03/11/2022

Mariage

JULIA Adrien et CONRAUX Ludyvine	09/07/2022
ROCHEFOLLE Anne et EPALLE Lucien	16/07/2022
GRENETIER Pierre-Alexandre et BENEDETTI Elsa	16/07/2022
ESTACE Alexis et GOURDELIER Eva	03/09/2022

Décès

IGLESIAS Honoré	07/02/2022
CASTANIER Guy	01/02/2022
MATHIEU Michel	30/04/2022
DELCROIX Yves	15/06/2022
MERIC Aimé	30/08/2022
NOUGUIER Jeanine	14/09/2022
BALME Denis	17/09/2022
LEMAHIEU Alain	18/09/2022
TURC Renée	24/10/2022
MASSIAS Michel	04/12/2022



DU NOUVEAU AU VILLAGE

« Les jardins de Fanette », création et entretien de jardins

Si vous souhaitez créer ou entretenir un jardin à votre image, vous pouvez désormais faire appel sur le village à un spécialiste. En effet depuis le mois de septembre **Arnaud VIGNAL** a lancé « **les jardins de Fanette** » pour répondre aux différentes demandes.

Il peut vous aider dans le choix des végétaux ou des fleurs, prendre en compte les différents aspects techniques comme les caractéristiques du jardin, l'ensoleillement, mettre en place des circuits d'arrosage automatique, réaliser divers travaux d'élagage ou de maçonnerie, tout pour vous accompagner dans votre projet.

Après trois ans de formation à la maison familiale rurale du Grand Mas à UZES, suivis de 22 années de pratique à la mairie d'UZES, Arnaud a créé sa propre entreprise, chemin de Mazel à ARPAILLARGUES.

Prendre contact :

soit par téléphone au 06 81 40 01 78, ou par mail lesjardins-defanette.arnovignal@gmail.com



AGENDA 2023

- 13 janvier à 19h : vœux du maire à la population (salle polyvalente)
- 15 janvier à 14h30 : Loto de l'APE (salle polyvalente)
- 8 février à 14h30 : La ludothèque fête la nouvelle année (salle polyvalente)
- 12 février : Loto du Football Club d'Arpaillargues et Aureilhac (salle polyvalente)
- 4 mars : « confidences trop intimes », pièce de théâtre Cpie Electra (salle polyvalente)
- Du 31 mars au 2 avril : fête foraine (place de la Liberté)
- 5 avril à 14h30 : La ludothèque (salle polyvalente)
- 14 avril : « un stylo dans la tête », pièce de la Cpie de l'Ours (salle polyvalente)
- 14 mai : vide grenier de l'APE (stade)
- 19 mai au 2 juin : exposition de Colette LEVIE-VAN LEGGELLO (Temple)
- 13 juillet : repas villageois
- 4 août : concert ALTER CLASSIQUE (Temple)



T.P.
DURANDEUX

Travaux publics
Terrassement
Réseaux
V.R.D.
Voirie
Piscine
Livraison
Assainissement
Location de benne

06.84.20.44.27

contact@durandexpt.fr
www.durandexpt.fr

R
DOMAINE
DELEUZE-ROCHETIN

Le Domaine Deleuze Rochetin est présent sur les anciennes « vignes royales » d'Arpaillargues au cœur des terres du Duché d'Uzès depuis 1820. Nous cultivons 22ha de vignes en agriculture biologique depuis 2009 et nous avons pour ambition de produire des vins harmonieux, toniques et VIVANTS.



Mas de Rey

- + Gîtes et Lodges d'exception
- + Séminaires et conférences
- + Piscine, Sauna et Jacuzzis

masderey-uzes.com 06 64 58 08 85 30700 ARPAILLARGUES



Visite de la cave - dégustation - vente de vin
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
20 chemin du Moulin
30700 Arpaillargues
Tél. +33 (0)4 66 59 65 27
www.deleuzerochetin.com

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

CLIM
IM
PROPRE

Le spécialiste de l'entretien et du dépannage
climatisation et pompe à chaleur

06 20 52 17 38



CHÂTEAU HÔTEL D'ARPAILLARGUES ★★★
RESTAURANT *Le Marie d'Agout*



30700 ARPAILLARGUES (uzès) - Tél.: 04 66 22 14 48
Fax : 04.66.22.56.10 - arpaillargues@wanadoo.fr - http://www.chateauarpaillargues.com/

XAVIER DEL PILAR
ARTISAN PEINTRE
6 impasse Maguelone
30700 Arpaillargues et Aureilhac
06 82 61 65 52
contact@xdp-deco.fr
www.xdp-deco.fr

Peinture - décoration
Peintures NF Environnement, chaux
Revêtements sols et murs,
plafonds tendus



XDP - DECO
Artisan de votre déco-confort

RÉSEAU proéco-énergies
Zélusob
HANDIBAT

RGE
QUALIBAT

Artisan Maçon
depuis 1988

GUY SIVEL

CONSTRUCTION NEUVE
CLÉS EN MAIN
RÉNOVATION
PISCINE

Tél. : 04.66.75.26.54
Port. : 06.78.60.19.13

Siret : 348 444 696

guy.sivel@orange.fr
174, Ch. de la jasse - 30700 ARPAILLARGUES



Les Fleurs
d'Uzès

Téléphonez,
c'est réglé!

Valérie et Christine
Maître Artisan Fleuriste



5 boulevard des Alliés - 30700 UZES
04 66 22 15 23

CAMPING
★★★★
LE MAS DE REY



ENTRE CÉVENNES, PROVENCE et MÉDITERRANÉE

ROUTE D'ANDUZE
30700 ARPAILLARGUES
Site Internet : www.campingmasderey.com

Tél./Fax.:
04 66 22 18 27



Arbre remarquable - Erable de MONTPELLIER
Spécimen présent dans le parc du château. Feuilles et fruits arborent à l'automne de belles couleurs rouges. Son bois est réputé comme étant le plus dur et le plus lourd de tous les érables d'Europe.